



National Energy
Board



Office national
de l'énergie



ANNUAL REPORT 2009 TO PARLIAMENT

50

YEARS / ANS

RAPPORT ANNUEL 2009 AU PARLEMENT



Canada



Permission to Reproduce

Materials may be reproduced for personal, educational and/or non-profit activities, in part or in whole and by any means, without charge or further permission from the National Energy Board, provided that due diligence is exercised in ensuring the accuracy of the information reproduced; that the National Energy Board is identified as the source institution; and that the reproduction is not represented as an official version of the information reproduced, nor as having been made in affiliation with, or with the endorsement of the National Energy Board.

For permission to reproduce the information in this publication for commercial redistribution, please e-mail: info@neb-one.gc.ca

Autorisation de reproduction

Le contenu de cette publication peut être reproduit à des fins personnelles, éducatives et/ou sans but lucratif, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission de l'Office national de l'énergie, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que l'Office national de l'énergie soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec l'Office national de l'énergie ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, faire parvenir un courriel à : info@neb-one.gc.ca

© Her Majesty the Queen in Right of Canada 2010
as represented by the National Energy Board

Cat. No. NE1-2009
ISBN 978-1-100-51143-6

Copies are available on request from:
National Energy Board
Publications Office
444 Seventh Avenue S.W.
Calgary, Alberta T2P 0X8
403-299-3562
1-800-899-1265

For pick-up at the NEB office:
Library
Ground Floor

Internet: www.neb-one.gc.ca

Printed in Canada

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada 2010
représentée par l'Office national de l'énergie

Cat. No. NE1-2009
ISBN 978-1-100-51143-6

Demandes d'exemplaires :
Office national de l'énergie
Bureau des publications
444, Septième Avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 0X8
403-299-3562
1-800-899-1265

Des exemplaires sont également disponibles
à la bibliothèque de l'Office
(rez-de-chaussée).

Internet : www.neb-one.gc.ca

Imprimé au Canada



Table of Contents Table des matières

ANNUAL REPORT 2009
TO PARLIAMENT

RAPPORT ANNUEL 2009
AU PARLEMENT

1	Chair's Message Message du président
5	Our Roles And Responsibilities Rôle et attributions
9	Celebrating 50 Years in the Public Service Cinquante années au service du public
13	Efficient Energy Infrastructure Infrastructure énergétique efficiente
23	Focus On Safety, Security and the Environment Gros plan sur la sécurité, la sûreté et l'environnement
31	Respecting the Rights and Interests of Canadians Respect des droits et des intérêts des Canadiennes et Canadiens
39	Energy Markets Overview Vue d'ensemble du marché de l'énergie
47	Strengthening Northern Partnerships for the Next 50 Years Renforcement des partenariats dans le Nord pour les 50 prochaines années
51	Corporate Reporting Rapport sur l'Office
57	A Wealth of Experience Une mine d'expérience
58	Appendices Annexes



Strategic Plan 2009-2012

Vision

The NEB is an active, effective and knowledgeable partner in the responsible development of Canada's energy sector for the benefit of Canadians.

Purpose

We promote safety and security, environmental protection and efficient energy infrastructure and markets in the Canadian public interest¹ within the mandate set by Parliament in the regulation of pipelines, energy development and trade.

Goals

To meet our Purpose, we operate within a framework of five integrated goals:

1. NEB-regulated facilities and activities are safe and secure, and are perceived to be so
2. NEB-regulated facilities are built and operated in a manner that protects the environment
3. Canadians benefit from efficient energy infrastructure and markets
4. The rights and interests of those affected by NEB-regulated facilities and activities are respected
5. The NEB delivers quality outcomes through innovation and leadership

Values

Integrity: We are fair, transparent, and respectful

Regulatory Leadership: We are responsive, proactive and innovative

Accountability: We support and hold each other accountable to deliver timely, high quality results in the Canadian public interest

Strategies

- We seek partnerships for common objectives
- We engage Canadians
- We create and adopt best practices

¹ The public interest is inclusive of all Canadians and refers to a balance of economic, environmental and social interests that changes as society's values and preferences evolve over time. As a regulator, the Board weighs the relevant impacts on these interests when making its decisions.



Plan stratégique 2009-2012

Vision

L'Office national de l'énergie (l'Office ou l'ONÉ) participe en partenaire actif, efficace et averti au développement responsable du secteur énergétique du Canada, au profit de la population canadienne.

Raison d'être

Promouvoir, dans l'intérêt du public canadien¹, la sûreté et la sécurité, la protection de l'environnement et l'efficacité de l'infrastructure et des marchés énergétiques, en vertu du mandat conféré par le Parlement au chapitre de la réglementation des pipelines, de la mise en valeur des ressources énergétiques et du commerce de l'énergie.

Buts

Pour parvenir à ces résultats, l'Office évolue à l'intérieur d'un cadre de travail comportant cinq buts intégrés, soit :

1. Les installations et activités réglementées par l'ONÉ sont sûres et sécuritaires, et sont perçues comme telles.
2. Les installations réglementées par l'ONÉ sont construites et exploitées de manière à protéger l'environnement.
3. Les Canadiennes et Canadiens profitent d'une infrastructure et de marchés énergétiques efficaces.
4. Les droits ainsi que les intérêts des personnes touchées par les installations et activités réglementées par l'ONÉ sont respectés.
5. L'ONÉ produit de bons résultats grâce à l'innovation et au leadership.

Valeurs

Intégrité : Être juste, transparent et respectueux

Leadership en matière de réglementation : Être souple, proactif et novateur

Responsabilité : S'appuyer mutuellement et tenir chacun responsable de la production opportune de résultats de qualité, dans l'intérêt public canadien

Stratégies

- Établir des partenariats lorsque les objectifs sont communs
- Favoriser la participation de la population canadienne
- Instituer des pratiques exemplaires

¹ L'intérêt public englobe les intérêts de toute la population canadienne; il s'agit d'un équilibre des intérêts économiques, environnementaux et sociaux qui change en fonction de l'évolution des valeurs et des préférences de la société. À titre d'organisme de réglementation, l'Office soupèse les conséquences pertinentes de ces intérêts lorsqu'il rend ses décisions.







Chair's Message

The National Energy Board (NEB) has been a regulatory leader in this country for five decades. During that time, generations of employees and Board Members have invested their creativity, knowledge, and professionalism in the important work of the NEB. They have shown an unwavering commitment to the principles of fairness, integrity and accountability, and I wish to take a moment to thank them. I firmly believe it is their commitment that has made the NEB the respected and internationally renowned regulator we are today.

Message du président

L'Office national de l'énergie (l'Office ou l'ONÉ) joue un rôle de chef de file en matière de réglementation au Canada depuis cinquante ans. Durant cette période, des générations d'employés et de membres de l'Office ont investi leur créativité, leurs connaissances et leur professionnalisme dans le travail important qu'accomplit l'ONÉ. Ils ont fait preuve d'un engagement inébranlable envers les principes de justice, d'intégrité et de responsabilisation de l'Office, et je tiens à les en remercier. Je suis persuadé que leur engagement a fait de l'ONÉ l'organisme de réglementation respecté et reconnu internationalement qu'il est aujourd'hui.



Throughout its history, the Board has worked to ensure that Canadian energy infrastructure found to be in the public interest has been developed in a way that protects what is important to us: our communities, our environment and our safety. This infrastructure enables all Canadians to benefit from a safe, secure and reliable supply of energy that fuels our homes, schools and businesses.

Looking back, I am proud of the strides forward the NEB has made in fifty years. Canadian legislators were indeed visionary when they created the *National Energy Board Act*, which laid the groundwork for our ongoing pursuit of a sustainable energy future for Canadians.

When considering projects like pipeline proposals, the Board must be "...satisfied that the (pipe)line is and will be required by the present and future public convenience and necessity." In so doing, the Board has always considered all relevant and inter-dependent factors such as supply, markets, economic feasibility, financing, safety, and the environment, all of which remain relevant today. With this long history of regulatory leadership I am certain that the NEB will continue to be active and effective in Canada's pursuit of a sustainable energy future.

In the last year we have made progress in raising the profile of pipeline safety. In May we brought together regulators and industry representatives at a pipeline safety forum to discuss best practices. We chaired a Canadian Standards Association committee which released a new Standard for industry in August titled CSA Z246.01-09 Security Management for Petroleum and Natural Gas Industry System.

As part of our Land Matters Consultation Initiative (LMCI), we released an action plan which outlined how we intend to address concerns raised during consultations which took place in 2007-08. Using this plan we intend to implement the same goal-oriented regulatory approach to socio-economic, land and consultation matters that we already use with safety, security and environmental protection in the public interest.

Despite the economic slowdown in 2009, the pipeline sector remained active with longer-term projects. The Board's decision in February to approve the transfer of jurisdiction of TransCanada's Alberta System (NOVA Gas Transmission Line or NGTL) to the NEB added approximately 24 000 kilometres of pipeline and associated facilities to our regulatory responsibilities.

Depuis ses débuts, l'Office s'emploie à mettre en place une infrastructure énergétique au Canada qui veille sur l'intérêt du public et qui prend en compte ce qui nous tient à cœur, soit nos collectivités, notre environnement et notre sécurité. Cette infrastructure permet à tous les Canadiens et Canadiennes de profiter d'un approvisionnement énergétique sûr, sécuritaire et fiable dans leurs foyers, leurs écoles et leurs entreprises.

Je suis fier des progrès que l'ONÉ a enregistrés au cours de 50 dernières années. Les législateurs canadiens étaient vraiment des visionnaires quand ils ont créé la Loi sur l'Office national de l'énergie, qui a établi les bases pour notre quête – qui se poursuit – en vue d'assurer un avenir énergétique durable aux Canadiennes et Canadiens.

Dans son examen des projets, comme des demandes de construction de pipelines, l'Office doit « ... être convaincu de son caractère d'utilité publique, tant pour le présent que pour le futur ». À cette fin, l'Office a toujours pris en compte l'ensemble des facteurs pertinents et interdépendants en présence, comme l'offre, les marchés, les volets économiques et financiers, la sécurité et l'environnement. Ces aspects demeurent aussi pertinents aujourd'hui qu'ils l'étaient hier. Misant sur le leadership de longue date de l'ONÉ en matière de réglementation, je suis convaincu que nous continuerons d'être un partenaire actif et efficace dans la quête du Canada d'un avenir énergétique durable.

Au cours de la dernière année, nous avons réalisé des progrès en ce qui a trait à la sûreté des pipelines. En mai, nous avons réuni des organismes de réglementation et des représentants de l'industrie dans le cadre d'un forum sur la sécurité des pipelines pour discuter de pratiques exemplaires. Nous avons présidé un comité créé par l'Association canadienne de normalisation dont les travaux ont mené à la création d'une nouvelle norme sur la gestion de la sûreté dans les secteurs du pétrole et du gaz. Cette norme a été rendue publique en août sous le titre CSA Z246.01-09 *Gestion de la sûreté des installations liées à l'industrie du pétrole et du gaz naturel*.

Dans le cadre de notre Initiative de consultation relative aux questions foncières (ICQF), nous avons publié un plan d'action qui expose les moyens que nous prévoyons prendre pour répondre aux préoccupations soulevées durant les consultations menées en 2007-2008. Ce plan nous permettra d'étendre la démarche de réglementation axée sur les buts que nous appliquons déjà à la sûreté et à la sécurité ainsi qu'à la protection de l'environnement dans l'intérêt public aux questions socioéconomiques, foncières et de consultation.

Malgré le ralentissement économique qui a marqué l'année 2009, l'activité est demeurée forte dans le secteur pipelinier, où se sont poursuivis les projets à plus long terme. La décision de l'Office, en février, d'approuver le changement de compétence du réseau de l'Alberta de TransCanada (NOVA Gas Transmission Ltd ou NGTL), de l'autorité provinciale à l'ONÉ, a ajouté environ 24 000 kilomètres de pipelines et d'installations connexes à nos responsabilités en matière de réglementation.



The orderly transition of NGTL from provincial to federal jurisdiction was one of historic significance. The transfer of jurisdiction will better integrate NGTL with other pipelines serving the Western Canadian Sedimentary Basin which are owned and operated by TransCanada PipeLines. It is expected to enhance regulatory efficiency, and the efficiency of natural gas transportation in Canada.

In 2009 we continued to invest in our employees through leadership development and team building. In addition, we continued to support employees' efforts to reduce the NEB's environmental footprint with our Green Team initiatives, and to help others through the United Way campaign and other charitable giving, demonstrating that our Values are more than just words on a piece of paper.

The end of 2009 was marked by the release of the Joint Review Panel report on the Mackenzie Gas Project. We were ready for this next step of the process, and announced that final arguments will be heard in April 2010. Similarly we remain ready for any developments with the Alaska Highway Project. We have been working with the Northern Pipeline Agency, the Yukon Government and Yukon First Nation organisations to ensure we are ready should a filing on Alaskan gas come before us.

The North is of particular interest and significance. We have been working with organisations like the Kitikmeot Inuit Association, the Nunavut Impact Review Board, the NWT Water Board, the Mackenzie Valley Land and Water Board, the NWT Board Forum and others, comparing notes and sharing best practices so that we will be coordinated in our approach to any future oil and gas development in the North. I believe that with our expertise in safety, environmental protection, and economic regulation combined with the knowledge and experience of Northerners, we can make a significant contribution to ensuring approved development in the North occurs in a sustainable and timely way.

As we prepare for the next fifty years, when we make decisions on energy infrastructure, we will continue to ask ourselves "To what extent would a given course of action contribute to the public interest, in the present and in the future?" We are fortunate to have a mandate broad enough that allows us to adapt and evolve our approach. We will keep listening to Canadians and continue to make decisions in the public interest.

La transition ordonnée de NGTL de la compétence provinciale à la compétence fédérale revêt une importance historique. En effet, ce changement permettra une meilleure intégration du réseau de NGTL aux autres pipelines desservant le bassin sédimentaire de l'Ouest canadien qui appartiennent à TransCanada PipeLines et qu'elle exploite. Il devrait aussi rendre la réglementation plus efficace et favoriser l'efficacité dans le transport du gaz naturel au Canada.

En 2009, nous avons poursuivi nos investissements dans nos effectifs aux moyens d'activités liées au développement du leadership et de renforcement de l'esprit d'équipe. Nous avons également appuyé les efforts de notre personnel en vue de réduire notre empreinte écologique, comme les initiatives proposées par notre Équipe verte, et d'aider les gens qui nous entourent en participant à la campagne Centraide et à d'autres actions charitables qui ont démontré que nos valeurs ne sont pas que des mots.

À la fin de 2009, la Commission d'examen conjoint sur le projet gazier Mackenzie a publié son rapport. Nous étions prêts à passer à l'étape suivante du processus et avons annoncé que nous entendrions les dernières plaidoiries en avril 2010. Nous nous assurons aussi d'être prêts dans le cas où des faits nouveaux se produiraient dans le dossier du projet de gazoduc de la route de l'Alaska. Nous continuons de collaborer avec l'Administration du pipe-line du Nord, le gouvernement du Yukon et les organisations des Premières Nations du Yukon pour être en mesure de réagir promptement si des documents étaient déposés relativement au gaz de l'Alaska.

Le nord du Canada suscite un intérêt grandissant et prend une importance accrue. Nous poursuivrons notre travail avec des organismes comme la Kitikmeot Inuit Association, la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions, l'Office des eaux des Territoires du Nord-Ouest, l'Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie, le forum des organismes des Territoires du Nord-Ouest et d'autres encore, en échangeant des informations et des pratiques exemplaires dans le but de mettre en place une démarche concertée pour la mise en valeur future des ressources pétrolières et gazières dans le Nord. J'estime qu'en combinant notre savoir-faire dans les divers secteurs de la sécurité, de la protection de l'environnement et de la réglementation économique et les connaissances et l'expérience des habitants des régions nordiques, nous pouvons apporter une contribution appréciable pour faire en sorte que les projets énergétiques approuvés dans le Nord soient menés à terme de façon opportune et dans un esprit de développement durable.

Au moment d'entreprendre notre deuxième demi-siècle, durant lequel nous serons appelés à rendre des décisions sur l'infrastructure énergétique, une question demeure au cœur de nos préoccupations : « À quel point une démarche donnée contribue-t-elle à l'intérêt public, au moment présent et à l'avenir? » Nous nous estimons privilégiés d'avoir un mandat assez large pour nous permettre de nous adapter et de faire évoluer notre démarche. Nous resterons à l'écoute des Canadiennes et Canadiens et continuerons à rendre des décisions qui vont dans le sens de l'intérêt public.



Our Role and Responsibilities

The National Energy Board (NEB or the Board) is an independent federal agency established in 1959 to promote safety and security, environmental protection and economic efficiency in the Canadian public interest within the mandate set by Parliament for the regulation of pipelines, energy development and trade. The Board reports to Parliament through the Minister of Natural Resources.

Rôle et attributions

L'Office national de l'énergie (l'Office ou l'ONÉ) est un organisme fédéral indépendant fondé en 1959 dont la raison d'être est de promouvoir la sécurité et la sûreté, la protection de l'environnement et l'efficacité économique dans l'intérêt public canadien, en vertu du mandat conféré par le Parlement au chapitre de la réglementation des pipelines, de la mise en valeur des ressources énergétiques et du commerce de l'énergie. Il rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Ressources naturelles.

Table 1 - Historical Expenditures and Staffing Tableau 1 - Historique des dépenses et des effectifs

Fiscal Year (1 April to 31 March) Exercice (du 1 ^{er} avril au 31 mars)	Expenditures (million \$) Dépenses (en millions de dollars)		Full-Time Equivalents Équivalents temps plein
2005 - 2006	35.4	35,4	300
2006 - 2007	44.5	44,5	305
2007 - 2008	43.8	43,8	293
2008 - 2009	50.4	50,4	327
2009 - 2010 ²	50.0	50,0	347

The Board is funded by Parliament through the *Appropriations Act*, with approximately 90 per cent of this being cost recovered from the energy industry it regulates. As the number and size of NEB-regulated facilities has grown, so to have our budget and the number of staff required to oversee this work.

Financial statements for cost recovery purposes are prepared annually and audited by the Office of the Auditor General. The audited financial statements for cost recovery purposes can be found on our website under Reports > Auditor's Reports and NEB Financial Statements.

In addition to the Cost Recovery Financial statements, which are prepared on a calendar basis, the NEB prepares financial statements on a fiscal year basis which form part of the Public Accounts of Canada. Additional information on the NEB's budgets and plans may be found on our website under Reports > Reports on Plans and Priorities (RPP).

In 2009 we regulated approximately 71 000 kilometres of pipelines and approximately 1 500 kilometres of power lines across Canada. These pipelines shipped approximately \$75 billion³ worth of crude oil, petroleum products, natural gas liquids and natural gas at an estimated transportation cost of \$5.5 billion. NEB-regulated international power lines transmitted approximately \$3 billion of electricity. This demonstrates the huge economic value that pipeline and power transmission systems bring to Canadians.

Le financement des activités de l'Office provient du Parlement aux termes de la *Loi de crédits*; l'ONÉ recouvre environ 90 % de ses frais auprès des sociétés du secteur de l'énergie qu'il réglemente. À mesure qu'augmentent le nombre et la taille des installations relevant de l'ONÉ, les crédits et les effectifs dont il a besoin pour remplir son mandat augmentent aussi.

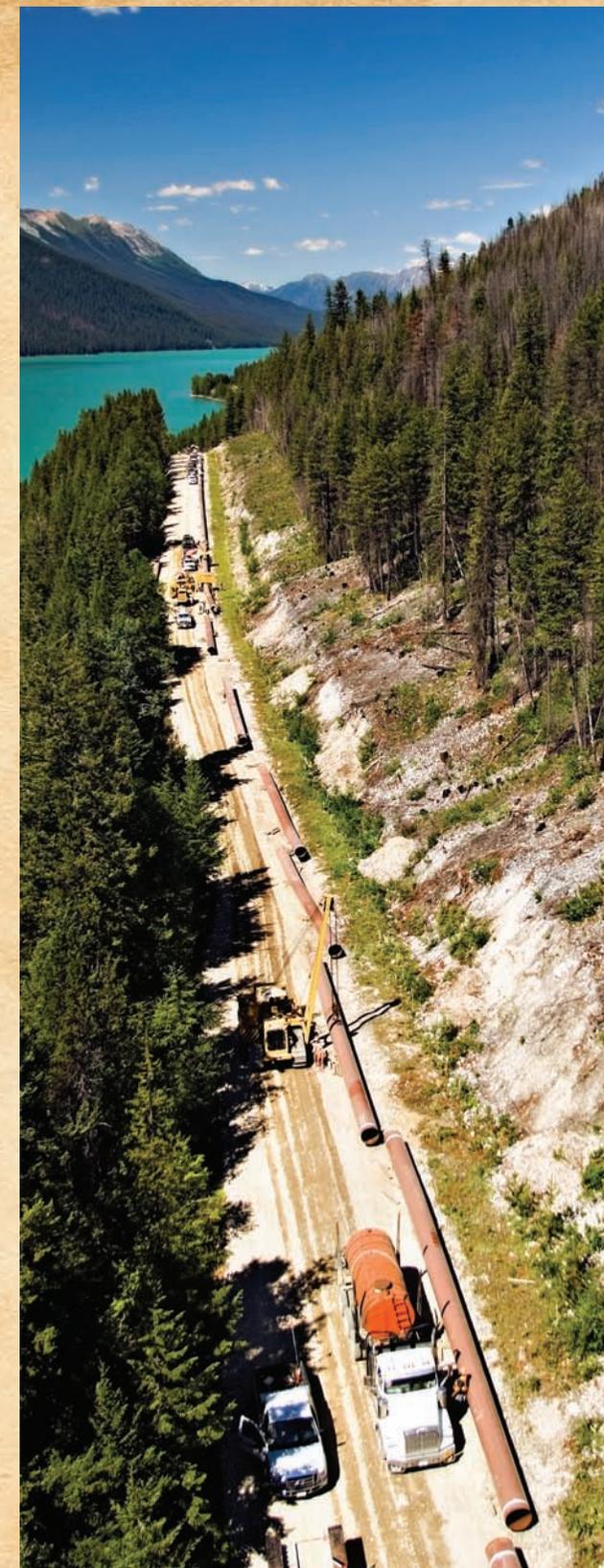
Les états financiers dans le contexte du recouvrement de ses frais sont préparés et vérifiés par le Bureau du vérificateur général. Les états financiers vérifiés et le rapport du vérificateur général sont accessibles sur le site Web de l'ONÉ, sous Rapports > Rapports du vérificateur et états financiers de l'ONÉ.

Outre les états financiers relatifs au recouvrement des coûts qui sont préparés pour l'année civile, l'ONÉ prépare des états financiers couvrant son exercice qui sont intégrés aux Comptes publics du Canada. Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur les budgets et les plans de l'ONÉ sur son site Web de l'Office, sous Rapports > Rapport sur les plans et les priorités (RPP).

En 2009, environ 71 000 kilomètres de pipelines et 1 500 kilomètres de lignes de transport d'électricité au Canada étaient soumis à la réglementation de l'ONÉ. Ces installations ont transporté du pétrole brut, des produits pétroliers, des liquides de gaz naturel (LGN) et du gaz naturel ayant une valeur approximative de 75 milliards de dollars³. On estime à 5,5 milliards de dollars les coûts de transport de tous ces produits. Les lignes internationales de transport d'électricité relevant de l'Office ont transporté de l'électricité pour une valeur estimée à environ 3 milliards de dollars. Ces chiffres illustrent la valeur économique colossale qu'apportent aux Canadiennes et Canadiens les réseaux de pipelines et de transport d'électricité.

² 2009-2010 are estimated amounts | Les données pour 2009-2010 sont estimatives.

³ This value is derived from annual throughputs and the weighted average yearly commodity price.
Chiffre fondé sur les débits annuels et la moyenne annuelle pondérée des prix des produits.





The main functions of the NEB are established in the *National Energy Board Act* (NEB Act) and include regulating:

- The construction and operation of pipelines that cross international or provincial borders, as well as pipeline tolls and tariffs;
- The construction and operation of international power lines and designated inter-provincial power lines; and,
- Natural gas imports and exports, and crude oil, natural gas liquids, and electricity exports.

Additionally, the Board has regulatory responsibilities under the *Canada Oil and Gas Operations Act* (COGO Act) and under certain provisions of the *Canada Petroleum Resources Act* (CPR Act) for crude oil and natural gas exploration and production on frontier lands and certain areas off Canada's east, west and arctic coasts.

The NEB has environmental responsibilities under the *Canadian Environmental Assessment Act* (CEA Act) and the *Mackenzie Valley Resource Management Act*. In addition, certain Board inspectors are appointed Health and Safety Officers by the Minister of Labour to administer Part II of the *Canada Labour Code* as it applies to facilities and activities regulated by the Board.

The Board also monitors aspects of energy supply, demand, production, development and trade that fall within the jurisdiction of the federal government (See *Energy Market Overview*).

More information on the background and operations of the NEB can be found on the Board's website, www.neb-one.gc.ca.

La *Loi sur l'Office national de l'énergie* (Loi sur l'ONÉ) définit les principales attributions de l'Office, qui consistent entre autres à réglementer :

- la construction et l'exploitation des pipelines qui franchissent des frontières internationales ou les limites d'une province, de même que les droits et tarifs de transport s'y rapportant;
- la construction et l'exploitation de lignes internationales de transport d'électricité et de lignes interprovinciales désignées de ressort fédéral;
- les importations et exportations de gaz naturel ainsi que les exportations de pétrole, de LGN et d'électricité.

L'Office exerce d'autres fonctions de réglementation aux termes de la *Loi sur les opérations pétrolières au Canada* (LOPC) et de certaines dispositions de la *Loi fédérale sur les hydrocarbures* (LFH), en ce qui concerne l'exploration et la production gazières et pétrolières dans les régions pionnières et certaines zones au large des côtes est, ouest et arctique du Canada.

La *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCÉE) et la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie* confèrent en outre à l'ONÉ des responsabilités sur le plan environnemental. Par ailleurs, le ministre du Travail nomme des inspecteurs de l'Office comme agents de santé et de sécurité afin d'assurer le respect de la partie II du *Code du travail du Canada*, qui s'applique aux installations et activités réglementées par l'Office.

L'Office surveille également tous les aspects de l'offre et de la demande, de la production, de la mise en valeur et du commerce des ressources énergétiques qui relèvent du gouvernement fédéral. (Voir *Vue d'ensemble du marché de l'énergie*.)

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur l'Office et ses activités dans Internet, à l'adresse www.one-neb.gc.ca.



Board Members Left to Right: Lee Briggs, Robert Howland, Ian McKinnon, Douglas Fraser, and Maurice Royer in the Hearing Room at Colonel By Towers, Ottawa, April 1962 Photo courtesy of Grant NAC, PA-204469.

♦ Les membres, de gauche à droite : Lee Briggs, Robert Howland, Ian McKinnon, Douglas Fraser et Maurice Royer dans la salle d'audience à Colonel By Towers, à Ottawa, en avril 1962. Gracieuseté de Grant CNA, PA-204469



Celebrating 50 Years in the Public Service

When the newly named Members of the NEB gathered for their first official Board meeting on 14 August 1959, it's probably safe to say they had a lot on their minds.

They had no staff, no space and in fact, no legal status until the *National Energy Board Act* was proclaimed later that fall. What they did have, in Chairman Ian N. McKinnon's words, was a "tremendous backlog of applications of national importance awaiting us..."

Cinquante années au service du public

Lorsque les membres nouvellement nommés de l'Office se sont rassemblés pour leur toute première réunion le 14 août 1959, on peut probablement affirmer sans présomption qu'ils étaient très préoccupés.

Ils n'avaient pas de personnel, pas d'espace et, en fait, pas de statut juridique non plus puisque la Loi sur l'Office n'a été promulguée que plus tard à l'automne de cette année-là. Ce qu'ils avaient, pour citer le président Ian N. McKinnon, c'était un « énorme arriéré de demandes d'une importance nationale... »

After a few opening remarks from their Chairman, the five new Board Members got to work. First on the agenda was a discussion on finances followed by an item on staffing. By the time the meeting finished, the Board had decided that operating without legal counsel was unadvisable, that a good engineer would expect a salary of at least \$15 000 annually and that a good librarian was essential to the work of the Board. With these matters settled, Mr. McKinnon left to go see about obtaining some office space.

In recognition of our 50th anniversary in 2009, we invited past employees, Board members, dignitaries and other key people who have played a part in the history of the NEB to share their stories about the NEB through our website.

On 14 August 2009, exactly fifty years to the minute after Chairman McKinnon called the first meeting of the NEB to order, the Board's current Chair and CEO Gaétan Caron did the same.

Joining our Chair to help celebrate the Board's birthday were Board Members past and present, and staff whose dedication and hard work have made the Board's achievements over the past five decades possible.

Après quelques observations préliminaires de leur président, les cinq nouveaux membres de l'Office se sont attelés au travail. Le premier point à l'ordre du jour était une discussion sur les finances, suivi d'une question sur la dotation. Quand la réunion s'est finalement terminée, l'Office avait décidé que fonctionner sans avoir les services d'un conseiller juridique n'était pas recommandé, qu'un bon ingénieur s'attendrait à toucher un salaire d'au moins 15 000 \$ par an et qu'il était essentiel au travail de l'Office d'avoir une bonne bibliothèque. Une fois ces questions réglées, M. McKinnon est parti à la recherche de locaux.

Pour marquer notre 50^e anniversaire, en 2009, nous avons invité d'anciens employés et membres, des dignitaires et d'autres personnes qui ont joué un rôle clé dans notre histoire à partager leurs expériences. Ces récits étaient disponibles sur le site Web de l'ONÉ.

Le 14 août 2009, soit cinquante ans exactement après que le président McKinnon eut ouvert la première réunion de l'Office national de l'énergie, le président et premier dirigeant actuel de l'Office, Gaétan Caron, a fait la même chose à la minute près.

Membres et employés de l'Office, anciens et actuels, dont le dévouement et l'effort ont rendu les réalisations de l'Office possibles au cours des cinq dernières décennies, se sont joints au président pour célébrer l'anniversaire de l'Office.



Seated (Left to Right): Bob Andrew, W.A. (Bill) Scotland, Gaétan Caron, Sheila Leggett, Byron Horner. *Standing (Left to Right):* Carmen Dybwad, Patricia McCunn-Miller, Kenneth Bateman, Roland George, Deborah Emes, Lyne Mercier, Rowland J. Harrison, John Bulger, Georgette Habib. 🇨🇦 *Assis (de gauche à droite) :* Bob Andrew, W.A. (Bill) Scotland, Gaétan Caron, Sheila Leggett et Byron Horner. *Debout (de gauche à droite) :* Carmen Dybwad, Patricia McCunn-Miller, Kenneth Bateman, Roland George, Deborah Emes, Lyne Mercier, Rowland J. Harrison, John Bulger et Georgette Habib.

5 January 1960

Just two months after the NEB was created, the Board opened its first hearing into six pending applications for gas export licences and certificates of public convenience and necessity.

5 janvier 1960

Deux mois à peine après sa création, l'ONÉ a entrepris sa première audience relativement à six demandes de permis d'exportation de gaz et de certificats d'utilité publique.



“ The Board has become a lot more open to the public and more responsive to shareholders concerns and environmental concerns and much more, I'd say, user friendly. ”

– The Honourable Pat Carney

« L'Office est maintenant beaucoup plus accessible au grand public et davantage à l'écoute des préoccupations des actionnaires, soucieux de l'environnement et convivial. »

– L'honorable Pat Carney

We also hosted celebrations to recognize the contribution of the many staff and members who worked at the NEB over the years. On 16 September 2009 a celebration was organized in Ottawa to recognize and celebrate the accomplishments and contributions of many former NEB employees. The NEB moved from Ottawa to Calgary in 1991 and as a result, many former NEB staff still live in the National Capital Region. Nearly 100 guests, including former Board Members, Chairmen and former staff turned out for the event.

Then on 7 November 2009, we hosted a 50th Anniversary Gala celebration in Calgary. Nearly 700 guests turned out to celebrate the achievements of the NEB's past fifty years of regulatory success. In his role as emcee, Dr. Tom Jackson entertained guests with his music, introduced several guest speakers and a series of special commemorative videos. The videos included messages from the Honourable Minister Raitt, past ministers of Natural Resources Canada, past chairs of the NEB, and prominent stakeholders.



The NEB held a gala celebration in honour of its 50th Anniversary in the main room of Gasoline Alley at Heritage Park in Calgary, AB. November 2009. 🍁 Gala à l'occasion du 50^e anniversaire de l'Office sur Gasoline Alley, au parc Heritage de Calgary, en Alberta, en novembre 2009.

Nous avons également organisé une fête pour souligner la contribution des nombreuses personnes qui ont œuvré à l'ONÉ au fil des ans. C'est à Ottawa qu'a eu lieu, le 16 septembre 2009, un événement pour souligner et célébrer les réalisations et les contributions passées de l'ancien personnel de l'ONÉ. Autrefois installé dans la Capitale nationale, l'Office a déménagé à Calgary en 1991; cela explique que beaucoup d'anciens employés de l'ONÉ habitent dans la région de la capitale nationale. Une centaine d'invités, notamment des anciens membres, présidents et employés, ont pris part à cet événement.

Puis, le 7 novembre, nous avons tenu une grande fête à Calgary pour marquer notre 50^e anniversaire. Près de 700 personnes s'y sont retrouvées pour rappeler les réalisations de l'ONÉ au cours de ses 50 années de réussite en matière de réglementation. Maître de cérémonie, M. Tom Jackson a divertit les invités avec sa musique, en plus de présenter les personnes qui ont prononcé des allocutions et toute une série de vidéos commémoratives. Dans ces vidéos, on trouve des messages de l'honorable ministre Raitt, d'anciens ministres de Ressources naturelles Canada, d'anciens présidents de l'ONÉ et d'éminentes parties prenantes.

Major Pipeline Systems and Frontier Activities Regulated by the National Energy Board Principaux réseaux pipeliniers et activités dans les régions pionnières réglementés par l'Office national de l'énergie

Frontier Activities / Activités dans les régions pionnières

- Wells Drilled and Re-entered in 2009 / Puits forés et réactivés en 2009
- Geophysical Programs Undertaken in 2009 / Programmes géophysiques entrepris en 2009
- Significant Discoveries Declared in 2009 / Découvertes importantes déclarées en 2009

Major Pipeline Systems* / Principaux réseaux pipeliniers*

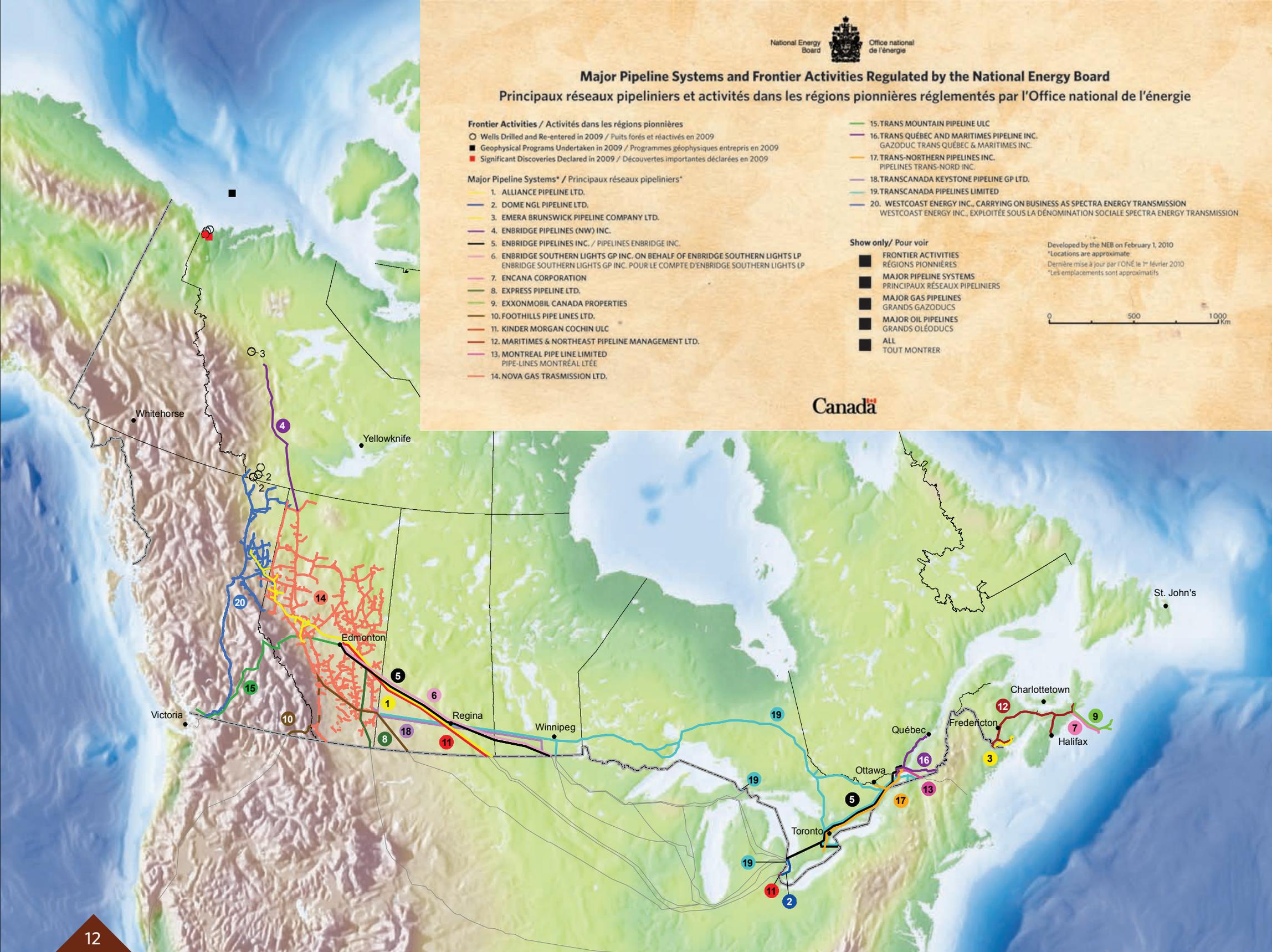
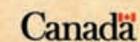
1. ALLIANCE PIPELINE LTD.
2. DOME NGL PIPELINE LTD.
3. EMERA BRUNSWICK PIPELINE COMPANY LTD.
4. ENBRIDGE PIPELINES (NW) INC.
5. ENBRIDGE PIPELINES INC. / PIPELINES ENBRIDGE INC.
6. ENBRIDGE SOUTHERN LIGHTS GP INC. ON BEHALF OF ENBRIDGE SOUTHERN LIGHTS LP
ENBRIDGE SOUTHERN LIGHTS GP INC. POUR LE COMPTE D'ENBRIDGE SOUTHERN LIGHTS LP
7. ENCANA CORPORATION
8. EXPRESS PIPELINE LTD.
9. EXXONMOBIL CANADA PROPERTIES
10. FOOTHILLS PIPE LINES LTD.
11. KINDER MORGAN COCHIN ULC
12. MARITIMES & NORTHEAST PIPELINE MANAGEMENT LTD.
13. MONTREAL PIPE LINE LIMITED
PIPE-LINES MONTRÉAL LTÉE
14. NOVA GAS TRANSMISSION LTD.

15. TRANS MOUNTAIN PIPELINE ULC
16. TRANS QUÉBEC AND MARITIMES PIPELINE INC.
GAZODUC TRANS QUÉBEC & MARITIMES INC.
17. TRANS-NORTHERN PIPELINES INC.
PIPELINES TRANS-NORD INC.
18. TRANSCANADA KEYSTONE PIPELINE GP LTD.
19. TRANSCANADA PIPELINES LIMITED
20. WESTCOAST ENERGY INC., CARRYING ON BUSINESS AS SPECTRA ENERGY TRANSMISSION
WESTCOAST ENERGY INC., EXPLOITÉE SOUS LA DÉNOMINATION SOCIALE SPECTRA ENERGY TRANSMISSION

Show only/ Pour voir

- FRONTIER ACTIVITIES
RÉGIONS PIONNIÈRES
- MAJOR PIPELINE SYSTEMS
PRINCIPAUX RÉSEAUX PIPELINIERS
- MAJOR GAS PIPELINES
GRANDS GAZODUCS
- MAJOR OIL PIPELINES
GRANDS OLÉODUCS
- ALL
TOUT MONTRER

Developed by the NEB on February 1, 2010
*Locations are approximate
Dernière mise à jour par l'ONÉ le 1^{er} février 2010
*Les emplacements sont approximatifs



Efficient Energy Infrastructure

The ability of the pipeline transportation system to deliver natural gas, natural gas liquids (NGLs), crude oil, and petroleum products is critical to Canada's economy. Canadians depend on this system for a safe, reliable, and efficient energy supply.

Infrastructure énergétique efficiente

La capacité du réseau pipelinier d'acheminer l'énergie, sous forme de gaz naturel, de LGN, de pétrole brut et de produits pétroliers, est vitale pour le bien-être économique du pays. Les Canadiennes et Canadiens dépendent de cette infrastructure pour s'approvisionner en énergie d'une manière sûre, efficiente et fiable.

“ When you look today at the Major Projects Management Office and the leadership role that the NEB has had in that, looking at decisions across a range of issues is really the only way to get to sustainable development and to get to enduring solutions. ”

– Brenda Kenny, *President of the Canadian Energy Pipeline Association*

« Quand on pense au Bureau des gestion de grands projets et au rôle qu’a joué l’ONÉ dans sa création, on se rend compte que prendre des décisions en examinant en bloc tous les aspects d’une question est la seule façon d’atteindre un développement durable et des solutions permanentes. »

– Brenda Kenny, *présidente de l’Association canadienne de pipelines d’énergie*

A pipeline system needs enough capacity to accommodate the needs of its shippers. The 2009 *Canadian Pipeline Transportation System Assessment Report* examined how well the pipeline network worked in 2008, and how well the Board was achieving its goal of ensuring Canadians benefit from efficient energy infrastructure and markets.

The report found that overall the pipeline transportation systems regulated by the NEB functioned efficiently and effectively. There was adequate capacity in place on natural gas pipelines in 2008. The report also noted that capacity remained tight on oil pipelines, however a number of oil pipeline applications filed and approved by the Board in 2007 and 2008 are expected to alleviate these constraints.

Applications and Hearings in 2009

For a large facilities application, our work begins when a company files a Project Description for a new project. We work with the Major Projects Management Office (MPMO) to coordinate the regulatory review. We also engage the public, including Aboriginal groups, who may be impacted by the project. Before filing a Project Description or an application, companies can request a pre-application meeting with our staff to gain a better understanding of application processes and regulatory requirements. We also have a filing manual on our website to help interested parties understand the application process.

When we receive an application, we assess a range of issues related to the application, including environmental,

Afin de pourvoir aux besoins des expéditeurs, il faut qu’un réseau pipelinier possède une capacité suffisante. Le rapport intitulé *Le réseau pipelinier du Canada – Évaluation d’un mode de transport* publié en 2009 examine le degré d’efficacité du réseau pipelinier en 2008 et détermine si l’Office a atteint son objectif de veiller à ce que la population canadienne bénéficie d’une infrastructure et de marchés énergétiques efficaces.

Le rapport constate que les réseaux de transport réglementés par l’ONÉ ont globalement fonctionné de manière efficace et efficiente. En 2008, la capacité des gazoducs en place a été suffisante. Le rapport souligne également que la capacité du réseau d’oléoducs continuera de présenter un équilibre précaire. Toutefois, les nombreuses demandes d’oléoducs qu’a reçues et approuvées l’ONÉ en 2007 et 2008 devraient corriger cette situation.

Demandes et audiences en 2009

Dans le cas d’une demande d’approbation de vastes installations, le travail de l’ONÉ commence dès qu’une société dépose une description du nouveau projet. En collaboration avec le Bureau de gestion des grands projets (BGGP), nous coordonnons l’examen au titre de la réglementation. Nous amenons aussi à participer au processus les groupes autochtones et autres personnes pouvant être touchés par le projet. Avant même de présenter une description de projet ou une demande d’approbation, une société peut solliciter une rencontre préalable pour obtenir des précisions sur le processus de demande et sur les exigences de la réglementation. Le site Web de l’ONÉ renferme un guide de dépôt que la société peut consulter tout au long de sa démarche.

Quand l’Office reçoit une demande, il l’examine sous divers angles, notamment les enjeux environnementaux et socioéconomiques et les questions foncières. En général, pour

Proceedings

- 14 Public Proceedings
- 30 Hearing Days for Oral Hearings

Certificates, Orders, Permits and Applications

- 226 Certificates, Orders, Permits and Letter Approvals

Pipeline tolls and tariffs under Part IV of the NEB Act

- 11 Orders and Permits Issued

Exports and imports of natural gas, crude oil, natural gas liquids and electricity under Part VI of the NEB Act

- 432 Orders and Permits Issued

Exploration and production activity in frontier areas under the COGO Act

- 10 Applications Approved

Activity in frontier areas under the CPR Act

- 2 Significant Discovery Declarations

Landowner Complaint Resolution Program

- 20 Landowner Complaints

Financial Audits

- 6 Financial Audits



socio-economic and lands issues. Before the Board makes a decision on an application for a major project, usually a written or oral hearing is held. This allows the company proposing the project, and any other interested people or groups, a chance to provide information on the project and to provide input in support of or against a project.

In 2009 the Board considered several applications for new pipeline facilities, tolls and tariffs filings, activities on frontier lands, as well as export and import licences and orders. A number of applications to expand the capacity of the national oil pipeline system were among those considered by the Board. In addition to the five oral hearings held during 2009, nine other proceedings were before the Board (See Appendix A and B).

Parties dissatisfied with a Board decision can ask the Board to review the decision or seek redress from the courts. Of the applications for leave to appeal, appeals and judicial reviews under consideration in 2009, seven were dismissed and six were pending as of 31 December 2009. For a list of these proceedings see Appendix C.

Major Projects Management Office

A major project such as a pipeline often requires approvals from a number of different federal agencies.

The MPMO was established by the Government of Canada in October 2007 to improve the coordination among these agencies, and to make improvements to the regulatory system for major resource projects. We have partnered with the MPMO from the start to improve the efficiency and effectiveness of the federal regulatory review process.

In 2009 we signed four Project Agreements coordinated by the MPMO (Keystone XL, Gateway, Groundbirch, and Horn River). Through these agreements, all federal agencies and departments involved in the project review commit to top quality project assessments and to meeting specific timeframes to complete the work.

un projet d'envergure, l'Office tient une audience écrite ou orale avant de rendre sa décision. Ce processus permet à la société d'exposer son projet et aux personnes ou groupes intéressés de demander des explications avant de décider d'appuyer ou de rejeter le projet.

En 2009, l'Office a étudié plusieurs demandes de nouvelles installations pipelinères, des dépôts de droits et tarifs, des activités dans les régions pionnières et des demandes de permis et d'ordonnances pour l'exportation et l'importation de produits énergétiques. Il a aussi examiné un certain nombre de demandes visant l'augmentation de la capacité du réseau d'oléoducs. Aux cinq audiences orales qui ont été tenues en 2009, il faut ajouter neuf instances (voir annexe A et annexe B).

Les parties qui sont en désaccord avec une décision rendue par l'Office peuvent demander à ce qu'il réexamine celle-ci, ou s'adresser aux tribunaux pour obtenir réparation. De toutes les requêtes en autorisation d'appel, tous les appels et toutes les révisions judiciaires étudiés en 2009, sept ont été rejetés et six étaient en instance au 31 décembre 2009. Voir l'annexe C pour les requêtes qui sont actuellement en cours d'étude.

Bureau de gestion des grands projets

Dans le cas d'un projet de grande envergure, comme un pipeline, il est souvent nécessaire d'obtenir des autorisations de plusieurs organismes fédéraux différents.

Le gouvernement du Canada a mis en place le BGGP en octobre 2007, dans le but de favoriser la coordination entre les divers organismes et d'améliorer le système de réglementation pour les grands projets touchant les ressources naturelles. Dès le début, nous avons collaboré avec le BGGP afin de rendre le processus fédéral d'examen de la réglementation plus efficace et plus efficient.

En 2009, nous avons signé quatre ententes de coordination de projets avec le BGGP (Keystone XL, Gateway, Groundbirch et Horn River). Dans ces accords, tous les organismes et ministères fédéraux participant au processus d'examen s'engageaient à faire des évaluations de projet de première qualité et à respecter des échéanciers très précis pour celles-ci.

Instances

- 14 instances publiques
- 30 jours d'audience pour les audiences orales

Certificats, ordonnances, permis et demandes

- 226 certificats, ordonnances, permis et lettres d'approbation

Droits et tarifs pipeliniers en vertu de la partie IV de la Loi sur l'ONÉ

- 11 ordonnances et permis délivrés

Exportations et importations de gaz naturel, de pétrole brut, de LGN et d'électricité en vertu de la partie VI de la Loi sur l'ONÉ

- 432 ordonnances et permis délivrés

Activités d'exploration et de production dans les régions pionnières en vertu de la LOPC

- 10 demandes approuvées

Activités dans les régions pionnières en vertu de la LFH

- 2 déclarations de découverte importante

Programme de règlement des plaintes des propriétaires fonciers

- 20 plaintes de propriétaires fonciers

Vérifications financières

- 6 vérifications financières

Service Standards

In today's results-based management environment, Service Standards have become an essential tool for building effective citizen-focused service. We have Service Standards for many of our regulatory functions and services to communicate the expected timeline in which the Board will process an application or request.

Normes de service

Selon la philosophie actuelle de gestion axée sur les résultats, les normes de service constituent un outil indispensable pour créer des services centrés sur les citoyens. L'Office s'est donné des normes pour beaucoup de fonctions prévues au titre de la réglementation et pour des services connexes afin que les parties intéressées puissent connaître les délais de traitement d'une demande ou d'une requête.

Table 2 – NEB Service Standards and Results in 2009 / Tableau 2 – Normes de service et résultats de l'ONÉ en 2009

Task / Tâche	Service Standard / Norme de service	No. of Applications or Requests / Nombre de demandes ou de requêtes	Results Résultats	Average Cycle Times Délais de traitement moyens
Release of Hearing Decisions Diffusion des décisions faisant suite à une audience	80% of decisions completed within 12 weeks following a public hearing 80 % des décisions rendues dans les 12 semaines suivant l'audience publique	6	67 %	65 days / jours
COGO Act Applications to drill a well Demandes de forage de puits aux termes de la LOPC	Decision rendered within 21 calendar days of the receipt of a complete application Décision rendue dans les 21 jours civils suivant la réception de la demande complète	10	100 %	18 days / jours
COGO Act Geological and Geophysical Applications Demandes visant des activités géologiques et géophysiques aux termes de la LOPC	Decision rendered within 30 calendar days of the receipt of a complete application Décision rendue dans les 30 jours civils suivant la réception de la demande complète	7	100 %	14 days / jours
Authorization for export of crude oil and/or petroleum products (does not include renewals) Autorisation pour l'exportation de pétrole brut ou de produits pétroliers (renouvellements non compris)	100% of orders processed within two working days Traitement de la totalité des ordonnances dans les deux jours ouvrables	15	100 %	1 day / jour
Authorization for export and import of natural gas Autorisation pour l'exportation ou l'importation de gaz naturel	100% of orders processed within two working days Traitement de la totalité des ordonnances dans les deux jours ouvrables	154	99 %	2 days / jours
Authorization for export of NGLs (does not include renewals) Autorisation pour l'exportation de LGN (renouvellements non compris)	100% of new orders processed within two working days Traitement de la totalité des nouvelles ordonnances dans les deux jours ouvrables	22	100 %	2 days / jours
CPR Act Applications Demandes aux termes de la LFH	80% of decisions rendered within 90 calendar days from the receipt of a complete application 80 % des décisions rendues dans les 90 jours civils suivant la réception de la demande complète	2	100 %	62 days / jours
Financial Audits Vérifications financières	80% of draft audit reports will be sent to the company within eight weeks of field work completion 80 % des ébauches de rapport de vérification envoyées à la société dans les huit semaines suivant l'achèvement des travaux sur le terrain	6	100 %	36 days / jours
Landowner Complaints Plaintes des propriétaires fonciers	100% of requests responded to within 10 calendar days Réponse à la totalité des demandes dans les 10 jours civils	20	100 %	2 days / jours
Responding to NEB library requests Demandes adressées à la bibliothèque de l'ONÉ	90% of requests responded within one working day of receipt Réponse à 90 % des demandes dans un jour ouvrable suivant la réception de la demande	1600	92 %	1 day / jour



Table 3 – Service Standards and Results for Electricity Export Applications in 2009

Tableau 3 – Normes de service visant les demandes de permis d’exportation d’électricité en 2009

Category Catégorie	Category Description Description de la catégorie	Service Standard / Norme de service	No. of Applications Nombre de demandes	Results Résultats	Average Cycle Times Délais de traitement moyens
A	Minor complexity of issues Complexité des enjeux faible	80% of decisions released within 40 calendar days following the completion of the Notice of Application period 80 % des décisions diffusées dans un délai de 40 jours civils après la période prévue pour la parution de l’avis de demande	13	100 %	29 days / jours
B	Moderate complexity of issues Complexité des enjeux modérée	80% of decisions released within 90 calendar days following the completion of the Notice of Application period 80 % des décisions diffusées dans un délai de 90 jours civils après la période prévue pour la parution de l’avis de demande	2	50 %	75 days / jours
C	Major complexity of issues Complexité des enjeux élevée	No service standard Aucune norme de service	n/a s.o.	n/a s.o.	n/a s.o.

Service Standards for Facilities Applications not Requiring a Hearing

The Board receives some applications which do not require a public hearing in order to make a decision. For example, an application to build a pipeline shorter than 40 kilometres is normally considered under Section 58 of the NEB Act (see Table 4).

Normes de service visant les demandes d’installations n’exigeant pas la tenue d’une audience

Certaines demandes n’exigent pas que l’Office tienne une audience avant de rendre une décision. Par exemple, une demande visant la construction d’un pipeline de moins de 40 kilomètres est examinée aux termes de l’article 58 de la Loi sur l’ONÉ (voir tableau 4).

Table 4 – Service Standards and Results for Section 58 Applications in 2009

Tableau 4 – Normes de service et résultats visant les demandes aux termes de l’article 58 en 2009

Category Catégorie	Category Description Description de la catégorie	Service Standard / Norme de service	No. of Applications Nombre de demandes	Results Résultats	Average Cycle Times Délais de traitement moyens
A	Minor complexity of issues with no third party interest Complexité des enjeux faible sans intérêt de tiers	80% completed within 40 calendar days of the receipt of a complete application 80 % des demandes réglées dans les 40 jours civils suivant la réception de la demande complète	11	73 %	37 days / jours
B	Moderate complexity of issues with possible third party interest Complexité des enjeux moyenne avec intérêt possible de tiers	80% completed within 90 calendar days of the receipt of a complete application 80 % des demandes réglées dans les 90 jours civils suivant la réception de la demande complète	7	71 %	81 days / jours
C	Major complexity of issues with likely third party interest Complexité des enjeux élevée avec intérêt probable de tiers	80% completed within 120 calendar days of the receipt of a complete application 80 % des demandes réglées dans les 120 jours civils suivant la réception de la demande complète	n/a s.o.	n/a s.o.	n/a s.o.

TransCanada Jurisdiction Decision

In 2008 TransCanada Pipelines applied to the NEB for a ruling that its pipeline in Alberta, owned by Nova Gas Transmission Ltd. (NGTL), was properly under federal jurisdiction and subject to regulation by the Board. On 26 February 2009 the Board granted the application. The decision came into effect on 29 April 2009 and transferred responsibility for 24 000 kilometres of pipeline and associated facilities to the NEB. As a result the Board now regulates nearly 71 000 kilometres of pipeline.

In assuming regulatory responsibility for NGTL, the NEB took over the regulatory responsibilities previously handled by a number of provincial agencies including the Alberta Utilities Commission, the Energy Resources Conservation Board, Alberta Environment, Alberta Sustainable Resource Development, Alberta Workplace Health and Safety and the Alberta Surface Rights Board. The orderly transition of NGTL from provincial to federal jurisdiction was one of historic significance.

The NGTL system is a significant component of the continental natural gas network, moving 283 million cubic metres or 10 billion cubic feet per day. This is approximately 68 per cent of Western Canadian natural gas production and 16 per cent of all the natural gas consumed in North America. In addition to the pipeline itself, the system includes 101 compressors in 49 compressor stations and 1200 meter stations. There are 650 full time employees working on the system in TransCanada's head office and 10 maintenance offices around the province. In 2009 NGTL carried out its largest construction program in a decade.

The transfer of jurisdiction will better integrate pipelines operated by TransCanada to move natural gas from the Western Canadian Sedimentary Basin to the rest of the country. It is expected to enhance regulatory efficiency, and the efficiency of natural gas transportation in Canada.

Décision relative à l'autorité compétente pour TransCanada

En 2008, TransCanada Pipelines s'est adressée à l'ONÉ afin d'obtenir une décision établissant que son réseau gazier de l'Alberta, détenu par Nova Gas Transmission Ltd. (NGTL), relève de la compétence fédérale et qu'il est assujéti à la réglementation de l'Office. Le 26 février 2009, l'ONÉ a autorisé cette demande. Entrée en vigueur le 29 avril 2009, la décision a fait passer quelque 24 000 kilomètres de gazoducs et des installations connexes à la compétence de l'ONÉ. Cet ajout fait en sorte que près de 71 000 kilomètres de pipelines relèvent désormais de l'ONÉ.

En acceptant la responsabilité du réseau de NGTL en matière de réglementation, l'Office a assumé des fonctions qui incombaient auparavant à divers organismes provinciaux, dont l'Alberta Utilities Commission, l'Energy Resources Conservation Board, Environnement Alberta, Développement durable des ressources Alberta, l'Office de santé et de sécurité du travail de l'Alberta et l'Office des droits de surface de l'Alberta. La transition ordonnée de NGTL, de la compétence provinciale à la compétence fédérale, revêt une importance historique.

Le réseau de NGTL représente un élément important du réseau continental de transport de gaz naturel, puisqu'il achemine 283 millions de mètres cubes, ou 10 milliards de pieds cubes, de gaz par jour. Cela constitue environ 68 % de la production de gaz naturel de l'Ouest canadien et 16 % de tout le gaz naturel consommé en Amérique du Nord. En plus des canalisations, le réseau comprend 101 compresseurs regroupés dans 49 stations de compression, et 1 200 stations de comptage. Une armée de 650 employés à temps plein veille au bon fonctionnement du réseau au siège social de TransCanada et dans dix postes d'entretien disséminés dans la province. En 2009, NGTL a réalisé son plus important programme de construction des dix dernières années.

Le changement de compétence favorisera une meilleure intégration des gazoducs exploités par TransCanada pour transporter le gaz naturel du bassin sédimentaire de l'Ouest canadien vers le reste du pays. Le transfert devrait également rendre la réglementation plus efficace et améliorer l'efficacité du transport du gaz naturel au Canada.





“ For me, the NEB, more than anything else, is a thought leader. People don't often think of regulators that way, but I think that's what the NEB has been. ”

- Mike Cleland, *President of the Canadian Gas Association*

Online Application System updates

In 2009, the Board made improvements to the export application process to make it more efficient and effective. Companies can now file applications for import and export authorization using the Online Application System (OAS). The system was originally introduced in 2008 to allow companies to build and submit section 58 applications (for a facility involving less than 40 kilometres of new pipeline) through the Board's website.

The OAS has helped to improve our regulatory process by making the application process more efficient and simplifying the application review process. As of May 2009 companies can also apply through the OAS to export crude oil, electricity, natural gas and/or natural gas liquids as well as to import natural gas.

Improvements to the OAS were introduced in September 2009 and included new sections on Aboriginal Matters, Emergency Management and Security. Criteria for these subjects previously existed in other parts of the OAS, but were regrouped into these three sections to assist applicants in organizing the information. All of the criteria in the OAS are based on the NEB's Filing Manual and guidance is provided throughout.

« À mon avis, l'ONÉ est avant tout un chef de file éclairé. Il est rare que l'on perçoive ainsi un organisme de réglementation, mais j'estime que c'est le rôle que l'ONÉ a joué. »

- Mike Cleland, *président de l'Association canadienne du gaz*

Mise à jour du système de demande en ligne

Au cours de 2009, l'Office a apporté des améliorations à son processus de demande d'exportation pour le rendre plus efficient et plus efficace. Les entreprises peuvent désormais présenter leurs demandes d'autorisation d'importation et d'exportation au moyen du système de demande en ligne (SDL). Lancé en 2008, le système permet aux sociétés de préparer et de présenter leurs demandes en vertu de l'article 58 (nouveaux pipelines ayant moins de 40 kilomètres de longueur) à partir du site Web de l'Office.

Le SDL a aidé à améliorer le processus de réglementation de l'Office en rendant la démarche plus efficace et en simplifiant l'examen de la demande. Depuis le mois de mai 2009, les sociétés peuvent utiliser le système pour présenter leurs demandes d'exportation de pétrole brut, d'électricité, de gaz naturel et de LGN, ainsi que leurs demandes d'importation de gaz naturel.

Des améliorations ont été apportées au SDL en septembre 2009 pour inclure des sections traitant des questions autochtones, de la gestion des situations d'urgence et de la sûreté. Les critères utilisés pour ces enjeux existaient déjà dans d'autres parties du SDL; ils ont été regroupés en trois parties pour permettre aux demandeurs de mieux organiser les données. Tous les paramètres qui sont pris en compte par le système proviennent des renseignements contenus dans le guide de dépôt de l'ONÉ; en outre, un accompagnement est fourni tout au long de la démarche.

Table 5 - Applications filed through the Online Application System in 2009

Tableau 5 - Demandes présentées en utilisant le SDL en 2009

Section 58 Applications Demandes en vertu de l'article 58	20
Electricity Export Permit Applications* Demandes de permis d'exportation d'électricité*	7
Short-term Natural Gas Export or Import Applications* Demandes d'exportation ou d'importation à court terme de gaz naturel*	52
Short-term Natural Gas Liquids Export Applications* Demandes d'exportation à court terme de LGN*	82
Short-term Crude Oil and/or Refined Petroleum Products Export Applications* Demandes d'exportation à court terme de pétrole brut ou de produits pétroliers raffinés*	103

* # of Export/Import applications starting in May 2009. | * Nombre de demandes d'exportation ou d'importation depuis mai 2009



Cost Recovery Regulations

Following extensive consultation with the public and industry, amendments to our *Cost Recovery Regulations* received Governor in Council approval on 19 November 2009. We first undertook a review of our *Cost Recovery Regulations* in 2006 at the urging of companies in the electricity industry. Based on input from regulated companies, industry associations and interested parties, a proposed Electricity Cost Recovery Concept was developed in 2006. The Board was satisfied that the concept was equitable and the new regulatory text was drafted for the *Cost Recovery Regulations* which came into force on 1 January 2010.

The changes affect NEB-regulated electricity companies only. The amendments are designed to ensure a more equitable recovery of costs from the electricity industry and improve the clarity and effectiveness of the cost recovery system. They require that costs recovered from electricity exporters be instead recovered from NEB-regulated power line companies that transport electricity.

Règlement sur le recouvrement des frais

Après de nombreuses consultations auprès de la population et de représentants du secteur, les modifications apportées à notre *Règlement sur le recouvrement des frais* ont obtenu l'agrément de la gouverneure en conseil le 19 novembre 2009. L'examen du *Règlement sur le recouvrement des frais* a débuté en 2006, à l'insistance des sociétés du secteur de l'électricité. Avec le concours des sociétés réglementées, des associations du secteur et des parties intéressées, une proposition de concept de recouvrement des frais dans le secteur de l'électricité a été préparée durant la même année. L'Office a estimé que le concept était juste, et il s'est attaqué à la rédaction du *Règlement sur le recouvrement des frais* qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

Les changements apportés ne touchent que les sociétés du secteur de l'électricité soumises à la réglementation de l'ONÉ. Les modifications visent à permettre un recouvrement plus équitable des frais de l'industrie de l'électricité et à rendre le système de recouvrement plus clair et plus efficace. Les frais recouverts auprès des exportateurs d'électricité le seront désormais auprès des sociétés qui transportent l'électricité sur les lignes réglementées par l'ONÉ.



Unloading sections of pipe for the Trans Mountain Pipe Line. *British Columbia, Canada ca. 1955 Canadian Science and Technology Museum - CN Collection* ✦ Déchargement de canalisations pour le pipeline Trans Mountain en Colombie-Britannique vers 1955. *Musée des sciences et de la technologie du Canada - Collection CN*



Focus On Safety, Security and the Environment

We promote pipeline safety - safety for the workers, safety for the environment and safety for the Canadian public. We do this by monitoring company compliance with regulations and the conditions of their project approval. We also ask the 194 companies we regulate to report performance data on occupational injuries, and leaks and spills. We require companies to report incidents that meet criteria outlined in the Onshore Pipeline Regulations, 1999 and the Processing Plant Regulations. We analyze this data to determine trends or issues that require regulatory attention. Safety Performance Indicators and Pipeline Incident Reports published in 2009 are available on our website.

Gros plan sur la sécurité, la sûreté et l'environnement

L'Office fait la promotion de la sécurité des pipelines, ce qui comprend celle des travailleurs, de l'environnement et de la population. Pour cela, il veille à ce que les sociétés observent la réglementation et les conditions rattachées à l'autorisation de leur projet. L'Office a également demandé aux 194 sociétés qu'il réglemente de faire rapport sur leur rendement en matière de blessures professionnelles, de fuites et de déversements. Ces sociétés sont tenues de déclarer les incidents qui répondent aux critères énoncés dans le *Règlement de 1999 sur les pipelines terrestres* et le *Règlement sur les usines de traitement*. En analysant les données transmises, l'ONÉ décèle les tendances et les enjeux qui méritent une attention au titre de la réglementation. Les indicateurs de rendement en matière de sécurité et les rapports sur les incidents pipeliniers publiés en 2009 sont disponibles sur notre site Web.

In 2009 there were 79 reportable incidents as compared to 58 in 2008 (see Figure 1). This was a significant increase over a five year average of 44. One factor that contributed to the increase was the addition of nearly 24 000 kilometres of natural gas pipeline and associated facilities from TransCanada's Alberta System to our regulatory responsibilities. On a per kilometre basis the frequency of gas releases did not increase.

Table 6 - Compliance Activity

Tableau 6 - Activités liées au respect de la conformité

Compliance Activity / Activité de vérification de conformité	Conducted Réalisations
Inspections	
▪ Safety / Sécurité	33
▪ Pipeline Integrity / Intégrité des pipelines	17
▪ Environmental / Environnement	26
▪ Security / Sûreté	10
Emergency Manual Reviews / Manuel de mesures d'urgence	18
Emergency Exercises / Exercices d'intervention en cas d'urgence	9
Compliance Meetings / Réunions sur la conformité	79
Technical Program Audits / Vérifications de programmes techniques	4
Post Construction Environmental Report Reviews / Examens de rapports d'inspections environnementales post construction	10
Total	211

NEB Sour Service Facilities and NEB Compliance Oversight

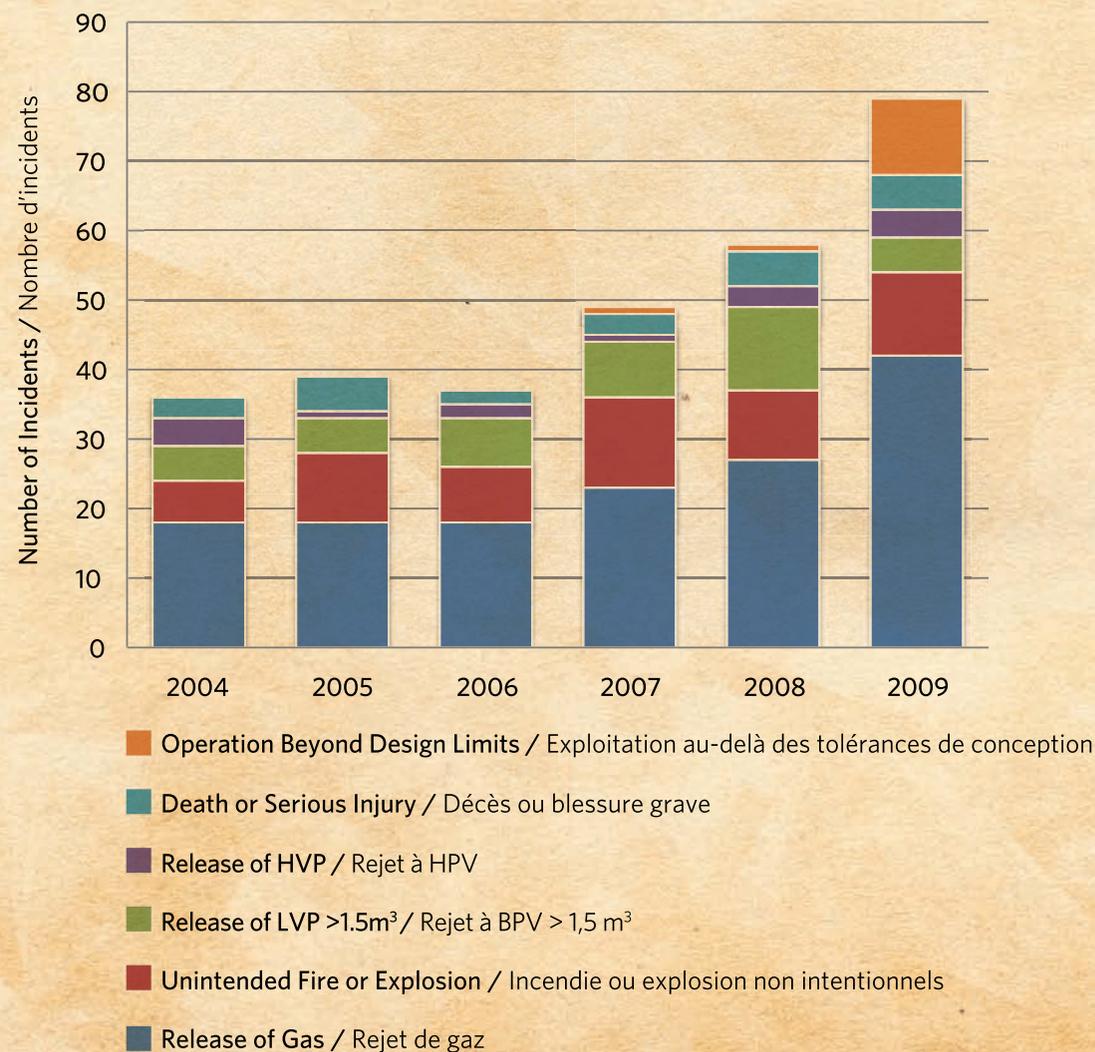
We regulate approximately 530 kilometres of sour service pipelines - each requiring Integrity Management Programs (IMPs). The Canadian Standards Association (CSA) recently adopted more stringent standards for pipeline integrity management. As a result, the NEB developed an Implementation Assessment Tool to assess the level of compliance with the new requirements as well as a scorecard to provide feedback on IMPs. Pipeline operators with well-designed and implemented IMPs for their sour service facilities will be considered a low risk and allowed to continue operations with less NEB oversight. Operators with poorly designed IMPs will be targeted for additional compliance verification activities.

En 2009, il y a eu 79 incidents à signaler par rapport à 58 en 2008 (voir figure 1). Il s'agit d'une hausse considérable par rapport à la moyenne des cinq dernières années, qui est de 44. Parmi les facteurs qui peuvent expliquer cette augmentation, mentionnons l'ajout des quelque 24 000 kilomètres de gazoducs et des installations du réseau de l'Alberta de TransCanada à nos responsabilités en matière de réglementation, car en analysant la fréquence des rejets de gaz par kilomètre, on constate qu'il n'y a pas eu d'augmentation à ce chapitre.

Il y a également eu un plus grand nombre de ruptures de pipelines que la moyenne, soit cinq en 2009. Une analyse est en cours afin d'en déterminer les principales causes. Quatre de ces ruptures se sont produites sur des réseaux de gazoducs, dans des endroits éloignés, où la sécurité de la population n'a pas été menacée. Cependant, deux travailleurs ont été blessés dans un de ces incidents. Un autre incident est survenu en milieu urbain quand un

Figure 1 - OPR Incidents by Occurrence Type

Figure 1 - Incidents aux termes du RPT selon le type



There was also a higher than average number of pipeline ruptures with five occurring in 2009. An analysis of root causes is underway. Four of the ruptures occurred on gas pipeline systems in remote areas where the public was not at risk; however two workers were injured in one incident. Another incident occurred in an urban setting when construction equipment damaged and ruptured a pipeline which then caught fire. No one was injured.

There were 11 on-site incident responses in 2009. NEB staff were dispatched to provide technical assistance and to assess compliance and incident impacts. Staff met with those affected as well as with agencies and the companies involved. Three of these incidents were significant petroleum product spills and included a spill of oil at a terminal and two leaks in agricultural areas. As with all spills or leaks, the company was required to clean up and remediate the site.

In addition to incident response actions we take a proactive approach to mitigating incidents. We use compliance tools such as inspections and audits to provide assurance that NEB-regulated facilities are safe based on the relative risk presented by each of these companies in a specific technical area. In addition, in 2009 we:

- Hosted a public forum in May on Pipeline Safety;
- Issued a safety advisory to companies in relation to a 2007 incident in Minnesota where two workers died while installing couplings on a pipeline;
- Initiated investigations on critical incidents that were not considered major, but were of sufficient concern to demand the NEB's attention;
- Created a Damage Prevention Work Plan in response to increased reports of unauthorized crossing activities. The Plan is proactive, geographically focused and inclusive of all those involved;
- Initiated a review of the management system audit process to ensure it is effective and understood by companies; and
- Recruited a safety and risk management specialist to further strengthen our regulatory safety program.

engin de construction a endommagé et causé la rupture d'un pipeline qui s'est ensuite enflammé. Personne n'a été blessé.

Onze interventions ont été enregistrées en 2009 à la suite d'incidents. Le personnel de l'ONÉ a été dépêché sur les lieux pour fournir une aide technique, et évaluer la conformité à la réglementation et les conséquences des incidents. Des rencontres ont eu lieu avec les personnes touchées par les incidents ainsi que les organismes et les sociétés en cause. Dans trois de ces incidents, il s'agissait de rejets de produits pétroliers, soit un rejet de pétrole à un terminal et deux fuites dans des zones agricoles. Comme c'est toujours le cas quand il y a rejet ou fuite, la société en cause est tenue de nettoyer les lieux et de les remettre en état.

Outre nos mesures d'intervention en cas d'incident, nous adoptons une démarche proactive en ce qui a trait à la réduction des incidents. Grâce à des mécanismes comme des inspections et des vérifications, l'ONÉ est en mesure de savoir si les installations de son ressort sont sûres en tenant compte du risque relatif présenté par les sociétés dans plusieurs domaines techniques. En 2009, nous avons également :

- agi comme hôte d'un forum public sur la sécurité des pipelines, en mai;
- diffusé un avis de sécurité aux sociétés relativement à un incident survenu en 2007 au Minnesota, au cours duquel deux travailleurs ont trouvé la mort en installant des raccords sur un pipeline;
- institué des enquêtes sur des incidents critiques qui, sans être déclarés importants, soulevaient assez d'inquiétudes pour qu'ils soient portés à l'attention de l'ONÉ;
- préparé un plan de travail pour la prévention des dommages par suite d'un nombre grandissant de croisements non autorisés, et ce plan proactif est adapté à la géographie des lieux en plus de réunir toutes les personnes touchées;
- entrepris un examen du processus de vérification des systèmes de gestion pour s'assurer qu'ils sont efficaces et compris par les sociétés;
- recruté un spécialiste de la sécurité et de la gestion des risques afin de renforcer notre programme de sécurité au titre de la réglementation.



Westridge pipe rupture ❖ Rupture de la canalisation de Westridge

Installations de transport de gaz corrosif relevant de l'ONÉ et vérification de la conformité

L'Office réglemente environ 530 kilomètres de canalisations de gaz acide, et chacune doit avoir son programme de gestion de l'intégrité (PGI). L'Association canadienne de normalisation (CSA) a récemment adopté des règles plus strictes concernant la gestion de l'intégrité des pipelines. Cela a amené l'ONÉ à mettre au point un outil d'évaluation de mise en œuvre permettant d'évaluer l'observation des nouvelles règles et un indicateur de rendement fournissant une rétroaction sur les PGI. Les sociétés pipelinaires qui concevront et mettront en œuvre de bons PGI pour leurs installations de transport de gaz corrosif seront considérées comme à faible risque et pourront poursuivre leurs activités en étant soumises à une surveillance moins stricte de l'ONÉ. Par contre, les exploitants dont les PGI seront déficients seront soumis à une vérification plus serrée de la conformité.

Companies are required to report all hazardous occurrences as defined by the *Oil and Gas Occupational Safety and Health Regulations* under the *Canada Labour Code, Part II*. In the last five years we have seen a marked decrease in occurrences, the majority of which are spills. This can be attributed in part to our increased compliance monitoring and some of the work we have done with companies to be more proactive in spill prevention.

In 2009, there were a total of 19 hazardous occurrences, down from 26 in 2008 (see Figure 2). The decrease in the number of occurrences can be linked to a corresponding decrease in activities and hours worked. Sixteen of the occurrences were reportable spills, one was an equipment failure, and two were disabling injuries. The frequency of disabling injuries was 1.37 per million hours worked in 2009, up from 1.00 per million hours worked in 2008.

Pipeline Safety Forum

Safety is, and always will be, of paramount concern to the Board. The Board is taking a proactive approach to addressing its concerns including sharing trends and knowledge, clarifying expectations through updated regulations and building an effective reporting structure for safety and pipeline integrity information.

The NEB hosted a two-day Forum in May with over 300 participants. The forum provided companies, consultants and the public with current information on regulatory initiatives, compliance requirements and safety. Technical experts from both industry and the NEB discussed examples in emergency management, safety and the COGOA Northern frontier experiences including lessons learned from the 2007 Enbridge pipeline explosion at Clearbrook, Minnesota and the 2007 Kinder Morgan Canada crude oil pipeline spill in Burnaby, BC.

Recent increases in worker safety incidents were featured in presentations and a panel discussion. Other presentations stressed the need for increased diligence to prevent pipeline failures. A survey of attendees indicated that a one to two year frequency for the Forum would be appreciated. There was a desire for a more technical stream or pre-forum workshop for exchange of information.

Aux termes de la *partie II du Code canadien du travail*, les sociétés sont tenues de signaler toutes les occurrences présentant un danger, au sens du *Règlement sur la sécurité et la santé au travail (pétrole et gaz)*. Au cours des cinq dernières années, on a noté une diminution notable de ces situations, des déversements pour la plupart. Cette situation s'explique en partie par une surveillance accrue de la conformité et en partie par le travail de l'ONÉ auprès des sociétés pour qu'elles soient plus proactives dans la prévention des déversements.

En 2009, le nombre d'occurrences présentant un danger a été de 19, en baisse par rapport aux 26 cas signalés en 2008 (voir figure 2). Ce résultat peut être attribuable à la baisse des activités et du nombre d'heures travaillées durant la période. Seize des occurrences ont été des déversements, une autre découlait d'une panne d'équipement, et deux encore ont été à l'origine de blessures invalidantes. La fréquence des blessures invalidantes est passée, par million d'heures de travail, de 1,00 en 2008 à 1,37 en 2009.

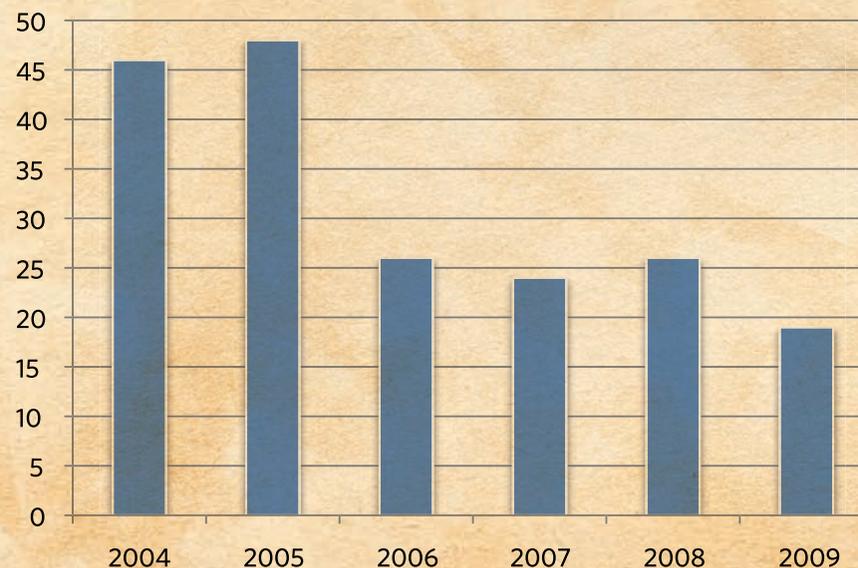
Programme de protection environnementale

Toutes les étapes du cycle de vie d'une installation réglementée sont touchées par la démarche de l'ONÉ au chapitre de la gestion des questions environnementales, que ce soit la planification et le dépôt de la demande, l'évaluation de celle-ci et l'audience publique, la construction et les activités subséquentes, l'exploitation ou l'entretien et la cessation d'exploitation.

En ce qui a trait à l'environnement, les emprises des pipelines constituent l'aspect qui est le plus directement touché par les installations assujetties à la réglementation de l'ONÉ. En 2009, l'Office a mis sur pied un projet destiné à mieux faire connaître les divers types d'activités de remise en état qui se déroulent sur les emprises des pipelines et le travail qu'effectue l'ONÉ pour réduire le plus possible les impacts environnementaux.

Figure 2 - Reported Hazardous Occurrences

Figure 2 - Occurrences présentant un danger signalées



Environmental Protection Programs

The NEB takes a lifecycle approach to the management of environmental issues throughout all phases of a regulated facility including the planning and application phase, the application assessment and public hearing phase, the construction and post-construction phase, the operations and maintenance phase, and the abandonment phase.

Pipeline rights of way are the part of the environment most directly affected by NEB-regulated facilities. In 2009 we initiated a project to better communicate the types of reclamation activities that are taking place on pipeline rights of way, and how the NEB is working to minimize environmental impacts.

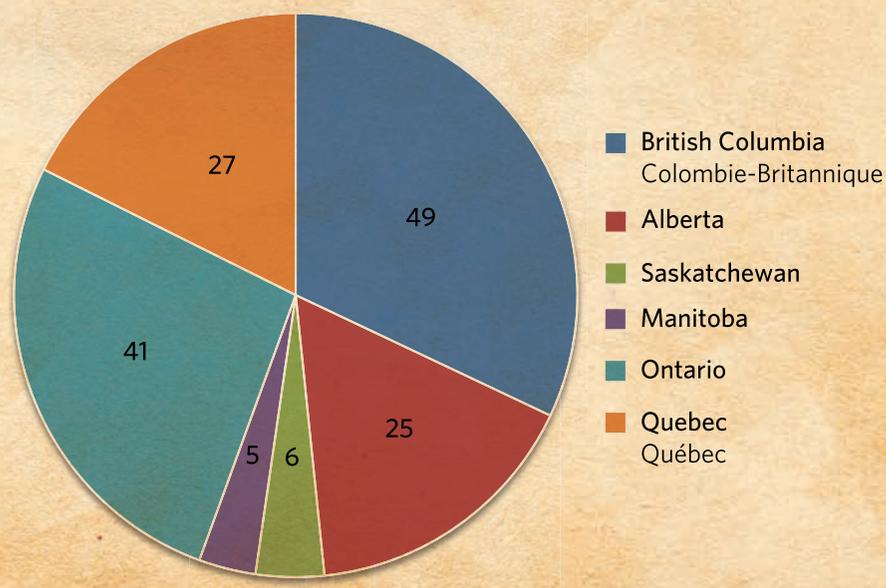
Damage Prevention Program

The NEB Damage Prevention Program took shape internally in 2009. Our inspectors conducted inspections on rights of way across most of Canada. As well, the NEB audit process was expanded to enable us to assess the adequacy of Damage Prevention programs developed by companies to facilitate their compliance with the *Pipeline Crossing Regulations*.

In 2009, there were 153 crossing violations, up from 120 in 2008. A crossing violation is an encroachment within a 30-metre safety zone or onto a right of way without permission of the pipeline company. It can involve excavation, construction, or other activities which would impede access to, or visibility of, the right of way.

Figure 3 - Unauthorized Crossing Activities by Province

Figure 3 - Croisements non autorisés par province



Programme de prévention des dommages

La mécanique interne du programme de prévention des dommages de l'ONÉ a pris forme en 2009. Nos inspecteurs ont effectué des inspections d'emprises presque partout au Canada. Par ailleurs, les vérifications de l'ONÉ ont été étendues pour lui permettre d'évaluer l'efficacité des programmes de prévention des dommages mis au point par les sociétés afin de les aider à se conformer plus facilement au *Règlement sur le croisement des pipe-lines*.

En 2009, 153 infractions liées à des croisements de pipelines ont été signalées, ce qui constitue une hausse par rapport aux 120 enregistrées en 2008. Une infraction relative aux croisements consiste en un empiètement à l'intérieur de la zone de protection de 30 mètres ou sur une emprise sans la permission de la société pipelinère. Il peut s'agir d'une excavation, d'une construction ou d'autres activités susceptibles d'entraver l'accès à l'emprise ou la visibilité de celle-ci.

Forum sur la sécurité des pipelines

La sécurité est et demeurera de la plus haute importance pour l'Office. À cet égard, il préconise une démarche proactive pour répondre à ses préoccupations. Cette démarche consiste notamment à échanger de l'information sur les tendances ainsi que des connaissances, à éclaircir les attentes en actualisant la réglementation, à mettre en place une structure efficace pour signaler les incidents, et à mettre en commun de l'information sur la sécurité et l'intégrité des pipelines.

En mai, l'ONÉ a tenu un forum de deux jours qui a attiré plus de 300 participants. Le forum a fourni aux sociétés, aux conseillers et au public des renseignements à jour sur les initiatives en matière de réglementation, les exigences relatives à la conformité et la sécurité. Des experts techniques du secteur et de l'Office se sont penchés sur des exemples se rattachant à la gestion des situations d'urgence et à la sécurité et sur des expériences liées à la LOPC qui sont survenus dans les régions pionnières du Nord, notamment les enseignements retenus de l'explosion, en 2007, d'un pipeline d'Enbridge à Clearbrook, au Minnesota, et le déversement de pétrole brut de Kinder Morgan Canada en 2007 à Burnaby, en Colombie-Britannique.

L'augmentation du nombre d'incidents liés à la sécurité des travailleurs observée récemment a fait l'objet de présentations et d'une table ronde. D'autres exposés ont insisté sur la nécessité d'une plus grande diligence pour prévenir les défaillances de pipelines. Un sondage mené auprès des participants a révélé qu'ils souhaiteraient reprendre l'exercice tous les ans ou tous les deux ans. On a également manifesté le désir de tenir un volet plus technique ou un atelier préalable au forum pour partager des renseignements.

“ Like all regulators, the National Energy Board plays a role that will become very, very important as environmental and social issues take on ever greater significance, including the protection of the public interest in a number of areas. ”

– Kim Cornelissen, Consultant
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique

The number of unauthorized activities in a given area tends to be proportional to the density of the pipeline infrastructure. As urban centres grow, pipelines are increasingly surrounded by development and infrastructure, and the number of unauthorized crossing activities increases. For example, the Lower Mainland in B.C. reported the highest number of unauthorized activities on pipeline rights of way. In response, NEB staff attended the Union of British Columbia Municipalities 2009 workshop to help promote safety around federally-regulated facilities. As a result of positive feedback with this initiative, we plan to attend future workshops to promote awareness and safety of federally-regulated facilities.

We recognised a need for increased awareness of our regulations that govern living and working near federally-regulated pipelines. With our data showing an increase in reported unauthorized activity around federally-regulated pipelines, the NEB Damage Prevention Program focused on education and engaging stakeholders.

For example, during TransCanada's Alberta System jurisdiction transition, the level of interest in the *Pipeline Crossing Regulations* increased in Alberta. Differences between provincial and federal regulations on safety zones and the interpretation of those differences required explanation. In order to address the questions from landowners and affected people, NEB staff participated in several open houses and meetings across Alberta.

We also expanded our outreach and education efforts with various municipal governments across Canada. We encourage municipalities to work with pipeline companies to take measures to prevent unauthorized crossing activities. For example, in the city of Barrie, Ontario, the municipality worked with a pipeline company to develop a bike path along the pipeline right of way to deter unauthorized activity.

As federal champion of the Canadian Common Ground Alliance, we also continued to participate with national and regional partners to promote safe construction practices near buried infrastructure through workshops and tradeshow held across Canada.

Le nombre d'activités non autorisées dans un secteur donné est généralement proportionnel à la densité de l'infrastructure pipelinière. À mesure que les centres urbains grandissent, les projets d'aménagement et d'infrastructures qui encerclent les pipelines augmentent, avec comme conséquence que le nombre d'activités de croisement non autorisées augmente aussi. Par exemple, c'est dans les basses-terres continentales de la Colombie-Britannique que l'on a signalé le plus grand nombre d'activités non autorisées sur les emprises de pipelines. En réaction, le personnel de l'ONÉ a assisté à un atelier organisé par l'union des municipalités de la Colombie-Britannique en 2009 pour faire la promotion de la sécurité autour des installations soumises à la réglementation fédérale. Les commentaires positifs recueillis nous incitent à assister à de futurs ateliers afin de sensibiliser les gens à la sécurité dans les installations de ressort fédéral.

Nous constatons un plus grand besoin de sensibilisation à l'égard de la réglementation qui encadre la vie et le travail à proximité des pipelines soumis à l'autorité fédérale. Puisque les données indiquent un accroissement des activités non autorisées autour des pipelines de ressort fédéral, le programme de prévention des dommages de l'ONÉ mettra l'accent sur l'éducation et la participation des parties prenantes.

Par exemple, pendant la période qui a marqué le transfert de compétence du réseau de l'Alberta de TransCanada, on a noté un intérêt plus grand pour le *Règlement sur le croisement des pipe-lines*. Les distinctions que l'on rencontre dans les règlements provinciaux et fédéraux relativement aux zones de sécurité et la façon dont ces distinctions étaient interprétées nécessitaient une explication. Afin de répondre aux questions des propriétaires fonciers et des personnes touchées par le changement de compétence, le personnel de l'ONÉ a participé à plusieurs activités « portes ouvertes » et autres rencontres partout en Alberta.

Par souci d'ouverture et d'éducation, l'ONÉ a également intensifié ses efforts pour joindre un plus grand nombre de gouvernements municipaux à la grandeur du pays. Nous encourageons les municipalités à travailler avec les sociétés pipelinières pour prendre des mesures en vue de prévenir les croisements non autorisés. Par exemple, la municipalité de Barrie, en Ontario, de concert avec une société pipelinière, a aménagé une piste cyclable le long de l'emprise d'un pipeline pour freiner les activités non autorisées.

En sa qualité de champion fédéral auprès de la Canadian Common Ground Alliance, l'Office continue aussi à faire la promotion, avec ses partenaires nationaux et régionaux, de pratiques de construction sécuritaires à proximité des infrastructures enfouies, en assistant à des ateliers et à des salons professionnels partout au Canada.

« Le rôle de l'Office national de l'énergie, tout comme les régies, va devenir très important parce que plus on va aller dans le temps, plus les questions environnementales et sociales vont être importantes de même que la protection de l'intérêt public sous différents aspects. »

– Kim Cornelissen, consultante
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique

New Oil and Gas Pipeline Security Standard

In August 2009, the Canadian Standards Association published a new Standard titled CSA Z246.01-09 Security Management for Petroleum and Natural Gas Industry System. The Standard was developed by a committee chaired by the NEB which included members of government, industry and security consultants.

The Standard recognises that security risks are best managed using a risk-based approach to protect energy infrastructure from malicious damage. It includes criteria for establishing a security management program to ensure security threats and associated risks are identified and managed. The Standard also provides mitigation and response processes and procedures to prevent and minimize the impact of security incidents that could adversely affect people, the environment, assets, and economic stability in Canada.

In November 2009 we issued a Notice of Proposed Regulatory Change. This proposed amendment to the *Onshore Pipeline Regulations, 1999* and the *Processing Plant Regulations* will require companies to have a Security Management Program that is in accordance with CSA Z246.01-09. It is the Board's expectation that a Security Management Program be systematic, comprehensive and proactive in managing security risks and will be integrated into a company's overall management system to provide for safe and secure design, construction, operation and maintenance of a pipeline system.

Nouvelle norme de sûreté pour l'industrie pétrolière et gazière

En août 2009, l'Association canadienne de normalisation a publié une nouvelle norme CSA Z246.01-09 intitulée *Gestion de la sûreté des installations liées à l'industrie du pétrole et du gaz naturel*. Cette norme est le fruit du travail d'un comité présidé par l'ONÉ et formé de représentants gouvernementaux et de l'industrie ainsi que de conseillers du secteur de la sûreté.

Elle prend acte du fait que les risques liés à la sûreté sont mieux gérés en utilisant une approche axée sur le risque pour protéger les infrastructures énergétiques contre les dommages volontaires. La norme comporte des critères pour créer un programme de gestion de la sûreté capable de cerner et de gérer les menaces à la sûreté et les risques connexes. Elle renferme aussi des processus et des marches à suivre pour l'atténuation et l'intervention visant à prévenir et à minimiser l'impact des incidents liés à la sûreté susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la population, l'environnement, les biens et la stabilité économique du Canada.

En novembre 2009, l'Office a rendu public un Avis de projet de modification réglementaire. Cette proposition de modifications au *Règlement de 1999 sur les pipelines terrestres* et au *Règlement sur les usines de traitement* exigera que les sociétés mettent au point un programme de gestion de la sûreté conforme à la norme Z246.01-09 de la CSA. L'Office s'attend à ce que ces programmes soient systématiques, exhaustifs et proactifs au chapitre de la gestion des risques liés à la sûreté et qu'ils soient incorporés aux systèmes de gestion globale pour garantir l'adoption de pratiques sûres et sécuritaires en ce qui a trait à la conception, à la construction, à l'exploitation et à l'entretien de tout réseau pipelinier.



Pipeline Bending on Enbridge Clipper pipeline, near Moosomin, Saskatchewan, August 2009. (NEB Photo) ✦ Courbement du pipeline Clipper d'Enbridge près de Moosomin, en Saskatchewan, en août 2009. (photo de l'ONÉ)



Respecting the Rights and Interests of Canadians

On 26 May 2009, the Board issued its report on the Land Matters Consultation Initiative (LMCI) and outlined an action plan for addressing concerns raised during the consultation process.

The LMCI provided a forum for us to discuss issues and generate options with interested parties which support the long-term responsible development of the energy sector, while respecting the rights and interests of those affected by NEB-regulated facilities. It was an extensive process in which we hosted 45 meetings and workshops in 25 communities across Canada. As a result of these consultations, we took some concerted steps forward in land matters.

Respect des droits et des intérêts des Canadiennes et Canadiens

Le 26 mai 2009, l'Office a publié un rapport sur l'Initiative de consultation relative aux questions foncières (ICQF) dans lequel il a tracé les grandes lignes de son plan d'action pour répondre aux préoccupations exprimées au cours du processus de consultation.

L'ICQF a procuré à l'Office et à toutes les parties intéressées un forum pour discuter des questions qui se posent et proposer d'éventuelles solutions à l'appui d'un développement responsable à long terme du secteur énergétique, tout en respectant les droits et les intérêts des personnes touchées. Le processus de l'ICQF a été une démarche d'envergure qui a permis à l'Office d'organiser 45 réunions et ateliers dans 25 collectivités au Canada. Ces consultations ont débouché sur des mesures concertées pour traiter des questions foncières à l'avenir.

The following summaries, taken from the Progress Reports available on our website, outline these steps which are increasing our understanding of concerns and expectations of various parties, and identifying where improvements can be made.

LMCI Stream 1 focused on improving company interactions with landowners.

Through Stream 1 we are working to ensure that the rights and interests of those affected by energy infrastructure are respected in the design, construction, operation and maintenance, and abandonment of a pipeline system.

- In 2009 we met with NEB-regulated companies to gain a baseline of industry best practices, a better understanding of existing company Public Involvement Programs, and additional feedback on the NEB's Draft Expectations for Public Involvement Programs. Upon completion of these meetings and supported by additional consultation as required, the Board will be in a position to make a decision on the need for and the extent of changes required to effectively support the NEB's regulatory program.

LMCI Stream 2 focused on improving the accessibility of NEB processes. To this end, in 2009, we increased the level of NEB outreach activities:

- We implemented an Enhanced Aboriginal Engagement (EAE) Strategy on three projects: Keystone XL, Groundbirch and Horn River;
- We provided on-going process assistance from Board staff to B.C. North Central Municipalities Assoc. and the Alberta Assoc. of Municipalities and Counties;

“ The National Energy Board helped us out when it came to trying to negotiate with the various pipeline issues. Obviously we didn't get everything we wanted but certainly they helped us to encourage everyone to negotiate with us. It turned out to be a relatively reasonable settlement. I'd just like to take this opportunity to wish the National Energy Board a happy 50th anniversary and many more years to come. Thank you. ”

– Tom Sprung, *Manitoba Landowner*

Les résumés qui suivent, extraits des rapports d'étape disponibles sur notre site Web, exposent les éléments qui contribuent à nous faire mieux comprendre les préoccupations et les attentes des diverses parties et à déterminer quelles améliorations peuvent être apportées.

Le premier volet de l'ICQF portait sur les façons d'améliorer les interactions entre les sociétés et les propriétaires fonciers. Grâce à ce volet, nous travaillons à garantir le respect des droits et des intérêts des personnes touchées pendant la conception, la construction, l'exploitation, l'entretien et la cessation d'exploitation de tout réseau pipelinier.

- En 2009, nous avons rencontré les sociétés réglementées par l'ONÉ afin d'avoir une compréhension de base des pratiques exemplaires de l'industrie, de mieux comprendre le fonctionnement des programmes de participation du public en place et de solliciter des commentaires supplémentaires sur l'ébauche des attentes de l'Office national de l'énergie relativement aux programmes de participation du public. Au terme de ces rencontres et de consultations supplémentaires, l'Office sera mieux en mesure de prendre une décision quant aux besoins de changements et à leur nature pour appuyer efficacement son programme en matière de réglementation.

Le second volet de l'ICQF était axé sur l'amélioration de l'accès aux processus de l'ONÉ. Pour y arriver, l'ONÉ a intensifié ses activités d'ouverture en 2009.

- Nous avons mis en œuvre une stratégie de participation des populations autochtones (PPA) pour trois projets, soit Keystone XL, Groundbirch et Horn River.
- Le personnel de l'ONÉ a fourni une aide continue à la British Columbia North Central Municipalities Association et à l'Alberta Association of Municipalities and Counties.

« L'Office national de l'énergie nous a beaucoup aidés à négocier pour régler différents enjeux ayant trait aux pipelines. Évidemment, nous n'avons pas obtenu tout ce que nous voulions, mais il nous a certainement aidés à encourager tout le monde à négocier avec nous. Finalement, nous avons obtenu un règlement assez raisonnable. J'aimerais donc profiter de l'occasion pour souhaiter un heureux 50^e anniversaire à l'Office national de l'énergie et beaucoup d'autres années à venir. Merci. »

– Tom Sprung, propriétaire foncier du Manitoba





- Consistent with our on-going commitment to effective, efficient and predictable processes we improved two NEB publications: *The Public Hearing - Your Guide to Understanding the NEB Hearings* and *How to Participate in a Hearing*; and,
- Further, the Board is working with stakeholders to develop a Terms of Reference for a Land Matters Group which will enable continual improvement within the current regulatory framework of Board practices. This group will allow parties impacted by pipeline development to meet regularly to discuss issues and opportunities collaboratively with the Board.

LMCI Stream 3 focused on the financial issues of pipeline abandonment, and ensuring funds are available for abandonment when activities occur:

- The Board held a hearing in January 2009 to seek input from interested parties, and then in May 2009 issued a decision (RH-2-2008), which outlines principles related to abandonment funding. This decision also set out a 60-month action plan for pipeline companies to file information related to funding of abandonment. By 2014, all pipeline companies are required to demonstrate how they are setting aside funds for abandonment; and,
- The decision set out some preliminary Base Case assumptions for pipelines' use, which were then discussed with interested parties at a November 2009 Technical Conference.

- Fidèle à notre engagement résolu à maintenir des processus efficaces, efficaces et prévisibles, nous avons raffiné deux de nos publications : *Le processus d'audience publique - Information pratique sur les audiences de l'ONÉ* et *Participer à une audience*.
- L'Office a également poursuivi son travail avec les parties prenantes afin de définir le mandat d'un groupe chargé des questions foncières qui veillera à l'amélioration constante du cadre de réglementation sur lequel reposent les méthodes de l'Office. Ce groupe permettra aux parties touchées par l'expansion du réseau pipelinier de tenir des rencontres régulières pour discuter des enjeux et des occasions qui se présentent, dans un esprit de collaboration avec l'ONÉ.

Le troisième volet de l'ICQF était centré sur les questions financières liées à la cessation d'exploitation de pipelines afin de veiller à ce que les ressources financières nécessaires soient disponibles au moment de la cessation si des travaux doivent être effectués.

- L'Office a tenu une audience en janvier 2009 afin d'inviter les parties intéressées à formuler des commentaires et, en mai, a rendu une décision (RH-2-2008) exposant les principes devant guider le financement des activités de cessation d'exploitation. Cette décision établissait également un plan d'action sur 60 mois qui permettait aux sociétés pipelinières de fournir les renseignements pertinents sur le financement de la cessation d'exploitation d'un pipeline. D'ici 2014, toutes les sociétés pipelinières devront indiquer quels mécanismes elles ont mis en place pour disposer des fonds nécessaires en vue de la cessation des activités.
- La décision pose également quelques hypothèses de référence préliminaires relativement à l'utilisation des pipelines qui ont fait l'objet de discussions avec les parties intéressées lors d'une conférence technique qui s'est déroulée en novembre 2009.

“ The UPA, is very pleased to have been involved in and made a contribution during the Land Matters Consultation Initiative. I am also very appreciative of the staff with whom we have worked, who I would describe as highly skilled and very, very diplomatic. ”

– Pierre Lemieux, Vice-President of the Union des producteurs agricoles

« L'UPA a énormément apprécié d'avoir travaillé, d'avoir été mise à contribution dans le cadre de la consultation relative aux questions foncières, et j'ai aussi très apprécié le personnel avec qui nous avons travaillé, du personnel que je dirais très qualifié et qui travaille de façon très diplomatique. »

– Pierre Lemieux, vice président de l'Union des producteurs agricoles

Yukon Pipeline Abandonment Order Review

In 2009, significant decisions were made regarding the abandonment of a pipeline in the Yukon. All facilities were removed early in the process leaving the pipeline consisting of 144 kilometres of right of way, a contaminated pump station site in Carcross and a contaminated tank farm site in Whitehorse.

Following a written hearing, the Board issued an order that the right of way, tank farm and Carcross sites could be abandoned in segments and that the right of way was properly abandoned so that it could revert to Yukon regulatory authority. The Order included conditions that the contaminated sites could only be abandoned on demonstration that remediation standards had been met.

The Board agreed with a subsequent submission by the company that the tank farm met remediation standards for industrial use. This satisfied the condition for the tank farm and it is now considered abandoned. In its ruling, the Board decided that its jurisdiction does not include addressing potential land use beyond what it was originally approved for. It was the Board's view that any future proposed change in land use must be addressed through local or territorial approval processes.

This is the first pipeline abandonment application of a relatively large pipeline under the Board's jurisdiction. Throughout this ongoing process, the NEB has been working to ensure appropriate measures are taken for abandonment.

Révision de l'ordonnance de cessation d'exploitation du pipeline du Yukon

En 2009, des décisions importantes ont été rendues dans le dossier de la cessation d'exploitation du pipeline du Yukon. Très tôt dans le processus, toutes les installations ont été supprimées, laissant seulement le pipeline et ses 144 kilomètres d'emprises, un site contaminé abritant une station de pompage à Carcross et un parc de stockage contaminé à Whitehorse.

À la suite d'une audience par voie de mémoires, l'Office a délivré une ordonnance confirmant qu'il était possible de cesser progressivement l'exploitation de l'emprise, du parc de stockage et du site de Carcross et que la cessation d'exploitation de l'emprise avait été faite correctement de sorte qu'elle pouvait être transférée à l'organisme de réglementation du Yukon. L'ordonnance renfermait comme condition que la cessation d'exploitation ne pouvait uniquement être faite qu'après avoir démontré que les normes relatives à la remise en état avaient été respectées.

L'Office a accepté un envoi ultérieur de la société dans lequel il était allégué que le parc de stockage répondait aux normes en vigueur pour les usages industriels. Cela remplissait la condition relative au parc de stockage, et l'exploitation de ce site a maintenant cessé. Dans sa décision, l'Office a jugé qu'il n'avait pas la compétence pour se prononcer sur l'utilisation potentielle des terres au-delà de l'usage initialement autorisé. Selon lui, tout changement à l'utilisation future du territoire doit être examiné dans le cadre des processus mis en place à l'échelle locale ou territoriale.

Il s'agit de la première demande de cessation d'exploitation d'un pipeline d'une certaine envergure en vertu des compétences de l'Office. Pendant tout ce long processus, l'Office s'est efforcé d'assurer la mise en place de mesures appropriées en vue de la cessation d'exploitation.



LMCI Stream 4 focused on the physical issues of abandonment. The Board determined that further research was required, and that a multi-stakeholder committee should be formed to address knowledge gaps about these issues.

- In February 2009 an advisory letter was sent to interested parties to clarify the nature of the Board's jurisdiction over facilities after they have been abandoned and to outline the Board's regulatory approach to abandonment;
- In July 2009, the final Principles for End-State of Land were released and will be published as an amendment to the Guidance Notes that accompany the *Onshore Pipeline Regulations, 1999*;
- We also met with a number of provincial regulators about what agreements might need to be put in place to support the NEB making decisions regarding applications for abandonment; and,
- Discussions with a multi-stakeholder study group were initiated, and in December 2009 the Board issued a letter inviting interested parties to indicate their desire to participate in the Pipeline Abandonment Physical Issues Committee.

From the outset of the LMCI we have worked closely with landowners and landowner associations, industry associations, l'Union des producteurs agricoles (UPA), and other stakeholders. Regular discussions with these groups have helped to increase the understanding between parties of concerns and expectations, and to identify where improvements could be made. The LMCI provided the Board with a roadmap for change and the Board believes it will result in improvements relating to company interactions with landowners, accessibility of NEB processes and financial and physical issues of abandonment.

Public Engagement

We are committed to ensuring that appropriate engagement is carried out in respect of projects where there is a potential impact on the rights and interests of Aboriginal peoples.

In line with the federal government's MPMO initiative, we implemented the Enhanced Aboriginal Engagement (EAE) strategy, an extension to the work of our Aboriginal Engagement program which has existed at the NEB since 2003. The EAE strategy applies to facilities hearings, and has been implemented for the Keystone XL, Groundbirch, and Horn River Projects. In 2009 hearings for Keystone XL and Groundbirch took place, and Horn River was at the project description stage.

The Aboriginal Engagement program helps the Board keep up with the evolving participation and communication needs of Aboriginal groups. It does so by identifying and working to remove barriers to Aboriginal participation in NEB proceedings.

Le quatrième volet de l'ICQF portait sur les questions physiques liées à la cessation d'exploitation de pipelines. L'Office a jugé que des recherches plus poussées étaient nécessaires et qu'il serait préférable de former un groupe d'étude multilatéral qui examinerait les lacunes dans les connaissances relatives à ces enjeux.

- En février 2009, une lettre a été envoyée aux parties intéressées afin de mieux cerner la nature de la compétence de l'Office sur les installations après qu'elles ont cessé d'être exploitées et pour mettre en relief la démarche de l'ONÉ en matière de réglementation à l'égard de la cessation d'exploitation.
- En juillet 2009, les principes relatifs à l'état final des terres ont été divulgués et seront publiés à titre de modification aux notes d'orientation accompagnant le *Règlement de 1999 sur les pipelines terrestres*.
- Nous avons également rencontré de nombreux organismes de réglementation provinciaux afin de discuter des accords qu'il serait nécessaire de mettre en place pour appuyer les décisions de l'ONÉ à l'égard des demandes de cessation d'exploitation.
- Des discussions ont été entreprises avec un groupe d'étude multilatéral et, en décembre 2009, l'Office a fait parvenir une lettre invitant toutes les parties intéressées à se manifester si elles souhaitent participer aux travaux du comité sur les questions physiques liées à la cessation d'exploitation des pipelines.

Dès le début de l'ICQF, l'Office a travaillé en étroite collaboration avec les propriétaires fonciers et les associations de propriétaires fonciers, les associations sectorielle et l'Union des producteurs agricoles. Les échanges réguliers avec ces groupes ont aidé les parties à mieux comprendre les inquiétudes et les attentes de chacune et à voir quelles améliorations peuvent être apportées. L'ICQF procure à l'ONÉ une démarche en vue de changements. L'Office estime que cette démarche améliorera les interactions entre la société et les propriétaires fonciers, l'accès aux processus de l'ONÉ et le traitement des enjeux financiers et physiques liés à la cessation d'exploitation.

Participation de la population

Nous sommes déterminés à remplir notre promesse lorsque des projets sont susceptibles d'avoir des répercussions sur les droits et les intérêts des populations autochtones.

En conformité avec l'initiative de BGGP du gouvernement fédéral, nous avons mis en œuvre la SPPA qui est un prolongement du travail effectué dans le cadre du programme de participation des populations autochtones en place à l'ONÉ depuis 2003. La SPPA vise les audiences sur les installations et a été instaurée pour les projets Keystone XL, Groundbirch et Horn River. En 2009, des audiences ont eu lieu pour les projets Keystone XL et Groundbirch, et Horn River était à l'étape de la description de projet.

Le programme de participation des peuples autochtones aide l'Office à se tenir à l'affût de l'évolution de la participation et des besoins de communication des groupes visés. Il y parvient en décelant les obstacles qui nuisent à cette participation et en les éliminant.

Under the EAE Strategy, we contacted nearly 40 Aboriginal communities and organizations, and held 12 meetings with interested Aboriginal communities and organizations to help them understand the regulatory and environmental review processes for several applications and how to participate in the reviews. These meetings provided an opportunity for Aboriginal representatives to ask questions and provide feedback about NEB processes directly to NEB staff.

In an effort to make public hearings more accessible to Aboriginal people, the Board continues to integrate Aboriginal ceremonies into hearings, such as the pipe ceremony held during the Groundbirch hearing. The Board also adapts its processes to ensure interested Aboriginal groups can effectively participate in its hearings. For example, in September 2009, during the Keystone XL Pipeline hearing, representatives from the Red Pheasant and the Nekaneet First Nations were able to actively participate in the hearing via teleconference rather than travelling to attend the hearing in Calgary.

In addition, in partnership with the Canadian Environmental Assessment Agency, the Board participated in 32 meetings with Aboriginal groups whose rights and interests may be affected by the proposed Northern Gateway Project. During these meetings, staff presented information on the Joint Review Panel process and how Aboriginal groups would be able to participate in the review. NEB staff also delivered presentations to local and regional governments along the proposed route, as well as to two Community Advisory Boards established for the Project.

Over the past year we have also worked with the Pembina Institute to reach out to Canada's Environmental Non-Governmental Organizations (ENGOs). We made a commitment to these groups to enhance the flow of information from the Board and to consult with them more effectively on the Board's energy information program. We met with a number ENGOs to improve our understanding of their concerns, and help them better understand our role and regulatory processes.

Dans le cadre de la SPPA, nous avons communiqué avec près de 40 collectivités et organisations autochtones et organisé des rencontres avec 12 d'entre elles pour les aider à mieux comprendre les processus de réglementation et d'examen environnemental et la façon de participer à cet examen. Ces rencontres ont permis aux représentants autochtones de poser des questions et de formuler des commentaires sur les processus de l'ONÉ, directement à son personnel.

Désireux de rendre les audiences publiques plus accessibles à cette partie de la population canadienne, l'Office a continué à intégrer des cérémonies traditionnelles à ses audiences, comme celle du calumet lors de l'audience sur le projet Groundbirch. L'Office adapte également ses processus pour s'assurer que les groupes autochtones peuvent véritablement participer aux audiences. À titre d'exemple, en septembre 2009, à l'occasion de l'audience sur le pipeline Keystone XL, des représentants des Premières Nations Red Pheasant et Nekaneet ont pu participer à l'audience par voie de téléconférence, leur évitant ainsi d'avoir à se rendre à Calgary.

De plus, dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, l'Office a participé à 32 rencontres avec des groupes autochtones dont les droits et les intérêts pourraient être touchés par le projet pipelinier Northern Gateway. À ces occasions, le personnel de l'Office a fourni des renseignements sur le fonctionnement de la Commission d'examen conjoint et sur la façon de participer au processus d'examen. Lors de présentations, le personnel de l'ONÉ a aussi pu expliquer le tracé proposé à des gouvernements locaux et régionaux et à deux conseils consultatifs communautaires créés aux fins du projet.

Au cours de la dernière année, nous avons travaillé avec le Pembina Institute pour tendre la main aux organisations non gouvernementales de l'environnement (ONGE) canadiennes. Nous nous sommes alors engagés à améliorer le flot d'information émanant de l'Office et à les consulter d'une manière plus efficace en ce qui a trait au programme d'information sur l'énergie de l'ONÉ. Nous avons rencontré de nombreuses ONGE pour mieux comprendre leurs préoccupations et leur expliquer notre rôle et nos processus en matière de réglementation.



A car load of pipes is unloaded to be transported to the oil fields Redwater, Alberta, Canada Canadian Science and Technology Museum - CN Collection 🇨🇦 Plein chargement de tuyauterie destiné aux gisements pétrolières de Redwater, en Alberta. Musée des sciences et de la technologie du Canada - Collection CN





Energy Markets Overview

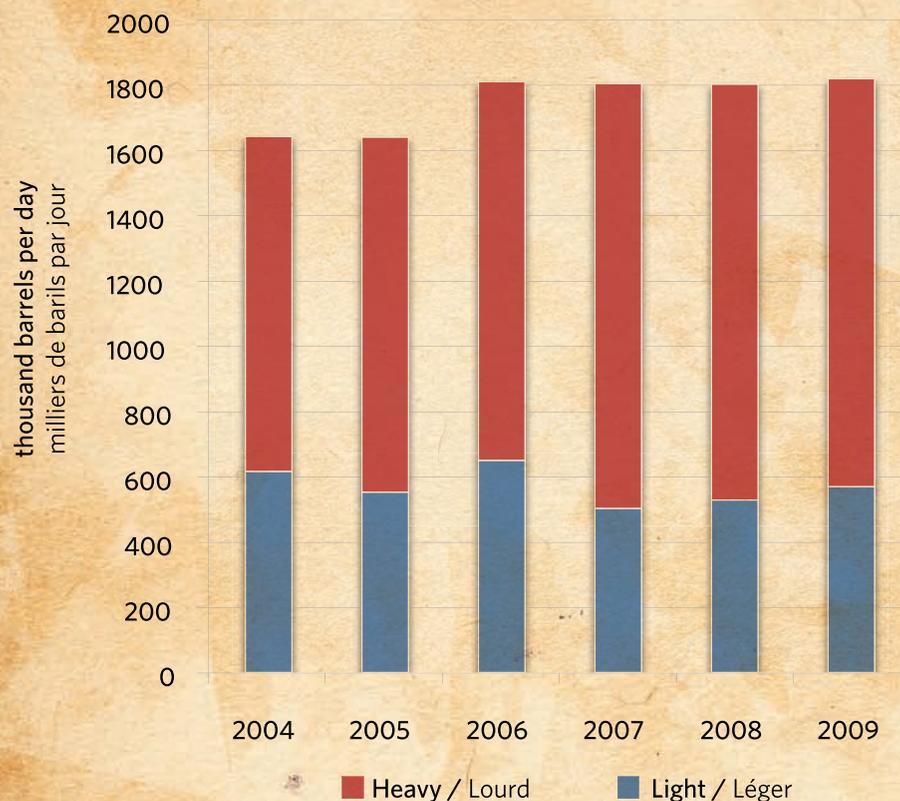
Although oil prices began to rise from the dramatic decline in the second half of 2008, global economic uncertainty prevented a return to the record high prices of mid-2008. After starting 2009 at around US\$46 per barrel, crude oil prices dropped to as low as US\$34 per barrel in February as the global recession significantly reduced demand. After bottoming out in the first quarter, prices steadily rose to close the year at US\$79 per barrel.

Vue d'ensemble du marché de l'énergie

En dépit de la hausse des cours du pétrole qui a suivi l'effondrement encaissé au deuxième semestre de 2008, l'incertitude entourant l'économie mondiale a empêché un retour aux niveaux records du milieu de 2008. À 46 \$US au début de 2009, le baril de pétrole a chuté à 34 \$US en février, plombé par la baisse marquée de la demande du fait de la récession mondiale. Ayant atteint leur niveau le plus bas au premier trimestre, les prix ont entrepris une remontée constante qui les a amenés à 79 \$US le baril en fin d'année.

Figure 4 - Total Crude Oil Exports

Figure 4 - Exportations totales de pétrole brut



Canada is a net crude oil exporter with the bulk of its exports going to the U.S. In 2009, exports averaged approximately 1.8 million barrels per day which represents a year-on-year increase of less than one per cent (see Figure 4). The estimated value of crude oil exports for 2009 is \$35.78 billion compared with \$60 billion in 2008 because of lower prices.

In 2009, natural gas prices fell over the first half of the year, trading in the range of US\$3 to \$4/MMBtu in the summer. North American production remained strong in 2009 because of U.S. shale gas production. Consumption was low, particularly in the industrial sector, because of the economic downturn. Prices began trending upwards in the fall, reaching almost US\$6 /MMBtu by year-end due to increasingly optimistic expectations regarding the economic recovery and colder than normal weather.

Overall, exports of natural gas were about 15 per cent lower in 2009 compared to 2008 due to lower Canadian production, reduced U.S. demand, and higher imports of gas, including liquefied natural gas (LNG) (see Figure 5). The estimated net value of natural gas exports for 2009 is \$9.6 billion compared with \$28 billion in 2008.



Wrapping and laying interprovincial oil pipeline outside Regina, Saskatchewan July 1954. Source: Library and Archives Canada/Credit: Julian Biggs, National Film Board/Canada. Dept. of External Affairs collection/PA-122742
 * Mise en forme et en place d'un oléoduc interprovincial près de Regina, en Saskatchewan, en juillet 1954. Source : Bibliothèque et Archives Canada/Crédit : Julian Biggs, Office national du film/Collection du ministère des Affaires étrangères du Canada/PA-122742

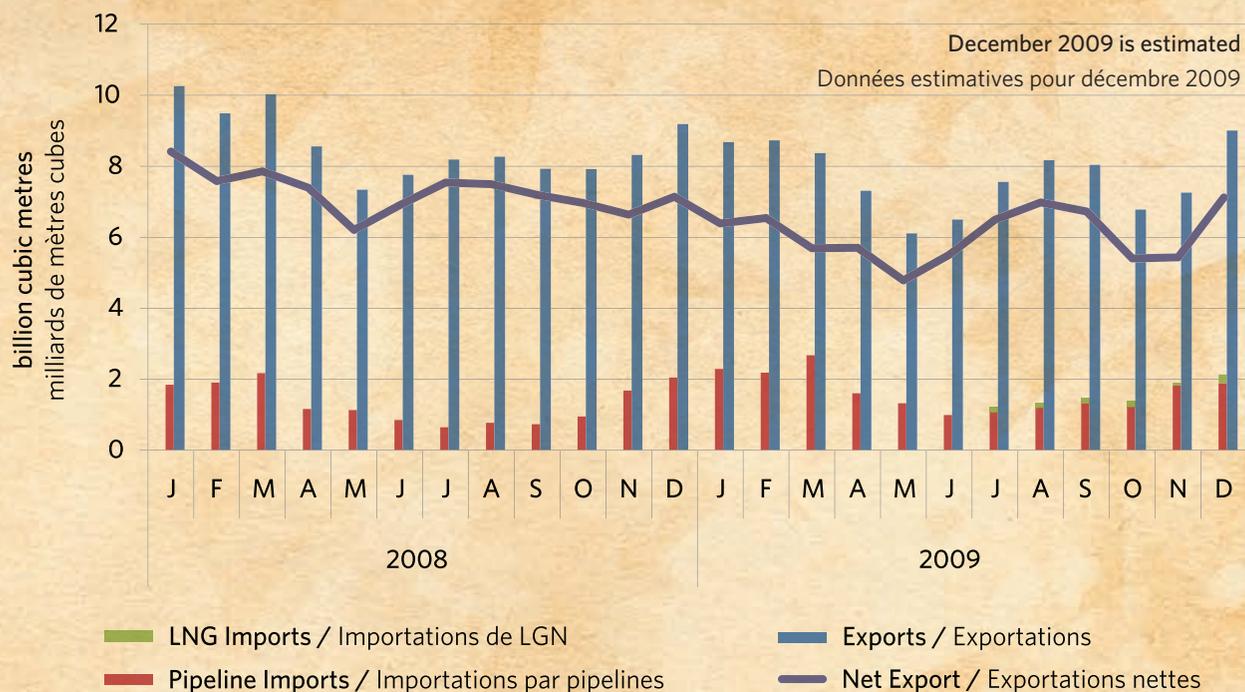
Le Canada est un exportateur net de pétrole brut, et ses exportations sont surtout destinées aux marchés américains. En 2009, le Canada a exporté, en moyenne, environ 1,8 million de barils par jour, ce qui représente une augmentation de moins de 1 % par rapport à l'année précédente (voir figure 4). Les prix plus bas ont fait en sorte que la valeur estimative des exportations de pétrole brut en 2009 a été de 35,78 milliards de dollars comparativement à 60 milliards de dollars en 2008.

En 2009, le prix du gaz naturel a baissé au premier semestre pour se situer dans une fourchette de 3 \$US à 4 \$US/MBTU pendant l'été. Soutenue par la production de gaz de schiste aux États-Unis, la production nord-américaine est demeurée forte toute l'année. Par contre, en raison du ralentissement économique, la consommation a baissé, surtout dans le secteur industriel. Les cours ont entrepris une remontée à l'automne pour atteindre presque 6 \$US/MBTU à la fin de l'année. Les attentes de plus en plus optimistes quant à la reprise économique et des températures inférieures à la normale expliquent cette situation.

Dans l'ensemble, en 2009, les exportations de gaz naturel ont été de 15 % inférieures à celles de 2008. Au nombre des facteurs, on note une baisse de la production canadienne, un repli de la demande aux États Unis et une augmentation des exportations de gaz, dont celle de LGN (voir figure 5). La valeur nette estimative des exportations de gaz naturel en 2009 a été de 9,6 milliards de dollars par rapport à 28 milliards de dollars en 2008.



Figure 5 - 2008 - 2009 Monthly Canadian Natural Gas Exports and Imports
Figure 5 - Exportations et importations canadiennes de gaz naturel en 2008 - 2009



2009 Export Applications at a Glance:

- We processed a total of 85 propane, 59 butane and 121 oil and petroleum products short term export orders.
- 154 short term orders for exports and imports of natural gas were issued within 48 hours of request.
- A total of 13 Electricity Export permits were issued.

Aperçu des demandes d'exportation en 2009

- Nous avons traité 85 demandes d'exportation à court terme de propane, 59 visant le butane et 121 pour du pétrole et des produits pétroliers en 2008.
- Le nombre d'ordonnances d'exportation et d'importation à court terme de gaz naturel à avoir été délivrées dans les 48 heures suivant la demande est de 154.
- En tout, l'Office a délivré 13 permis d'exportation d'électricité.

The electricity supply increased in most Canadian electricity markets in 2009, while demand fell as a result of decreased industrial activity and increased energy efficiency and conservation initiatives. Supply increased in many provinces, largely in the form of natural gas fired turbines and wind towers. B.C.'s first wind-turbines entered into service in October, making 2009 the first year that every Canadian province had wind-generated electricity.

The Board's jurisdiction with respect to electricity is the authorization of electricity exports and the construction and operation of international power lines. In 2009 the Board received 13 applications for exports and three applications related to power lines.

Revenue from electricity exports is down significantly from 2008. Exports themselves are only down 14 per cent from last year, but the associated revenue is down 41 per cent due to much lower prices in electricity markets. These numbers show that Canadian electricity exports sold for an estimated \$2 billion less than last year, and net-revenue into Canada is down an estimated \$800 million.

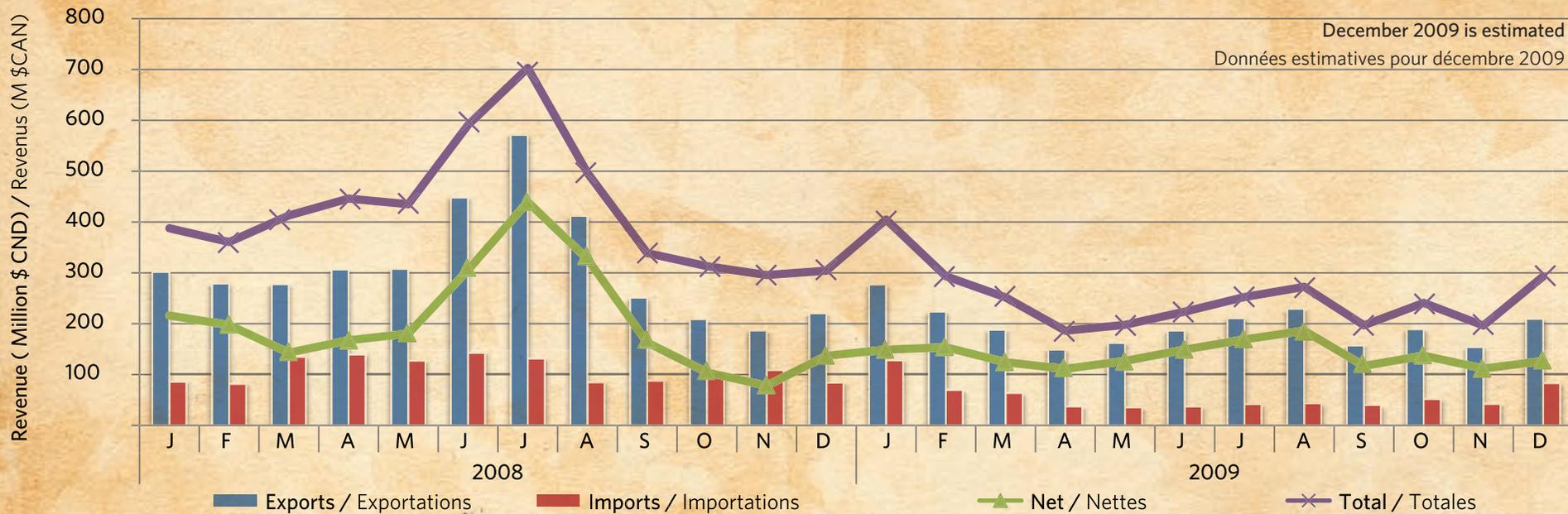
L'offre d'électricité a augmenté sur la majorité des marchés au Canada, tandis que la demande diminuait en raison de la baisse de l'activité industrielle et de l'intensification des efforts en matière d'efficacité énergétique et de conservation de l'énergie. L'offre a augmenté dans beaucoup de provinces, une situation qui s'explique principalement par la production émanant des turbines au gaz et des éoliennes. L'entrée en service des premières éoliennes en Colombie Britannique, en octobre, a fait de 2009 la première année au cours de laquelle toutes les provinces canadiennes ont produit de l'électricité de cette façon.

La compétence de l'ONÉ sur l'électricité est circonscrite aux exportations et à la construction et à l'exploitation de lignes internationales de transport. En 2009, l'Office a reçu 13 demandes d'exportation et trois demandes se rattachant à des lignes de transport d'électricité.

Les recettes provenant des exportations d'électricité ont considérablement diminué par rapport à 2008. Malgré une baisse de volume de seulement 14 %, les revenus tirés de l'exportation ont chuté de 41 % à cause des prix beaucoup plus bas sur les marchés de l'électricité. On estime que les exportations canadiennes d'électricité ont rapporté environ deux milliards de dollars de moins que l'année précédente et que les revenus nets ont baissé de 800 millions de dollars au Canada.

Figure 6 - 2008-2009 Monthly Canadian Electricity Exports and Imports

Figure 6 - Exportations et importations mensuelles d'électricité au Canada en 2008 - 2009



“ I’ve got just tremendous respect for the role that the NEB plays in the regulatory system in Canada, I think we’ve got a world class regulatory framework in this country that benefits all Canadians and the NEB is certainly a key element of that. ”

– Dave Collyer,
President of the Canadian Association of Petroleum Producers

The Board also collects Canadian electricity export statistics on a monthly basis. Figure 6 shows electricity exports, imports, and net trade over the last three years. In 2009, both exports and imports decreased compared to 2008, yet net-exports remained relatively high. The primary reasons for the reduced trade are less water resources for hydroelectric generation and less demand for energy in general. Statistics for Electricity Exports and Imports are published on our website on a monthly basis.

« J’ai énormément de respect pour le rôle que joue l’ONÉ au sein du système de réglementation canadien. Je crois que nous disposons d’un cadre de réglementation de première classe qui profite à tous les Canadiennes et Canadiens, et l’ONÉ en est certainement un élément clé. »

– Dave Collyer,
président de l’Association canadienne des producteurs pétroliers

Tous les mois, l’ONÉ recueille des données statistiques sur les exportations d’électricité produite au Canada. La figure 6 présente les exportations, les importations et les échanges nets d’électricité depuis trois ans. En 2009, les exportations et les importations ont diminué par rapport à 2008; cependant, les échanges nets sont demeurés relativement élevés. La réduction des échanges nets tient surtout à une diminution des ressources hydriques pour la production hydroélectrique et à une baisse de la demande d’énergie en général. L’ONÉ publie tous les mois sur son site Web des données sur les exportations et importations d’électricité.

Energy Information Program

When the NEB was created in 1959, Mr. Diefenbaker's government thought that Canada needed an impartial and independent view on energy, and it proposed to Parliament a requirement that "The Board shall study and keep under review (energy) matters over which Parliament has jurisdiction." Fifty years later, we produce a variety of Energy Information Products to help inform energy producers, consumers and governments about developments in Canadian energy markets.

Today the audience for our energy information products is larger than ever: from government agencies, corporations, investors and large banks, to individual consumers who want to make a considered choice in their energy consumption or understand the broader context of energy in Canada.

Our *Energy Market Assessment Liquefied Natural Gas - "A Canadian Perspective"* was published in February 2009. It provided an overview of global LNG supply and demand, trade, and a high-level perspective on LNG development and the potential effects that imported LNG may have on Canadian gas markets and energy infrastructure.

Canada's first LNG receiving and regasification terminal, Canaport LNG in Saint John, NB received its inaugural cargo from Trinidad and Tobago in late June. The terminal successfully demonstrated its maximum sendout capability of one billion cubic feet per day (Bcf/d), and became the first east coast terminal in North America to receive a cargo using the second largest LNG ship size. In 2009 the terminal received over 965 million cubic metres or 34 Bcf of gas (equivalent) and averaged about 5.4 million cubic metres or 190 million cubic feet in daily deliveries.

The 2009 Reference Case Scenario: Canadian Energy Demand and Supply to 2020 is an update to and extension of our Reference Case analysis included in the 2007 report on Canada's Energy Future. The report was undertaken to consider some of the major changes that have occurred since the last report was released. This includes a rapid run-up and then decline in global oil prices; a global financial crisis and resulting global economic slowdown, and enactment of new energy and environment policies.

Programme d'information sur l'énergie

Au moment de la création de l'ONÉ, en 1959, le gouvernement de M. Diefenbaker pensait que le Canada avait besoin d'un point de vue impartial et indépendant en matière d'énergie et c'est ainsi qu'il a proposé au Parlement d'exiger que « l'Office étudie et surveille toutes les questions (énergétiques) relevant du Parlement ». Un demi-siècle plus tard, nous publions divers produits d'information sur l'énergie afin de tenir informés les producteurs d'énergie, les consommateurs et les gouvernements sur ce qui se passe sur les marchés de l'énergie au Canada.

De nos jours, nous rejoignons un auditoire plus vaste que jamais, qui comprend des organismes gouvernementaux, des sociétés, des investisseurs, des grandes banques et des particuliers soucieux de faire des choix éclairés relativement à leur consommation d'énergie ou souhaitant avoir une meilleure vue d'ensemble de la situation énergétique au Canada.

Notre évaluation du marché de l'énergie intitulée *Gaz naturel liquéfié : perspective canadienne* est parue en février 2009. Ce document donne un aperçu de l'offre et de la demande et du commerce de LGN dans le monde et une perspective de haut niveau sur la mise en valeur des LGN et les effets que pourraient avoir les importations de LGN sur les marchés du gaz et sur l'infrastructure énergétique au Canada.

Le premier terminal de stockage et de regazéification de LGN au Canada, le terminal Canaport à Saint John, au Nouveau-Brunswick, a reçu sa première cargaison en provenance de Trinité-et-Tobago à la fin de juin. Le terminal a démontré avec succès sa capacité d'expédition maximale d'un milliard de pieds cubes par jour (Gpi³/j) et est devenu le premier terminal sur la côte est de l'Amérique du Nord à accueillir le deuxième plus gros méthanier qui soit. En 2009, le terminal a reçu plus de 965 millions de mètres cubes, ou 34 Gpi³/j, de gaz (équivalent) et a maintenu une moyenne quotidienne de livraisons d'environ 5,4 millions de mètres cubes ou 190 millions de pieds cubes.

Le scénario de référence 2009 : *Offre et demande énergétiques au Canada jusqu'en 2020* constitue une mise à jour et un prolongement du scénario de référence présenté dans le rapport de 2007 de l'Office intitulé *L'avenir énergétique du Canada*. La mise à jour étudie quelques-uns des changements majeurs qui se sont produits depuis la parution du dernier rapport, dont la flambée, puis la chute, des prix mondiaux du pétrole, une crise financière internationale et la récession économique, également mondiale, qui en a découlé, ainsi que l'adoption de nouvelles politiques énergétiques et environnementales.





The updated analysis shows that Canadian energy demand growth is expected to slow significantly from that forecast in the 2007 report. This is due to assumed slower long-term economic growth and higher oil prices. This is also a result of additional energy demand management programs introduced over the last two years and increased concern for environmental impacts of energy production and consumption on the part of Canadians, resulting in changing energy-using behaviours. In addition, changes are expected on the energy supply side. The electricity system is shifting to lower emissions intensity generating technologies. Oil and gas supply reflects a larger unconventional mix, with continued historic declines in conventional production offset by increases in non-conventional production, such as oil sands, shale gas and tight gas.

Canada's Energy Future: Infrastructure Changes and Challenges to 2020 provided an analysis on energy infrastructure projects to transport natural gas, crude oil, NGLs and electricity in Canada. This report forecasted a number of proposals for new energy infrastructure to meet evolving North American requirements for energy. In addition, the report underlined the importance of early decision making when determining whether or not to proceed with an infrastructure project, to allow sufficient time to accommodate regulatory processes.

In 2009 we supplemented these reports with a series of Energy Briefing Notes which covered a number of topics, such as: *Canadian Energy Demand: Passenger Transportation; an Update to the 2008 Short-term Canadian Natural Gas Deliverability; A Primer for Understanding Canadian Shale Gas; and Attitude and Behaviour: Shaping Energy Use.*

L'analyse actualisée indique que la croissance de la demande d'énergie au Canada devrait ralentir énormément par rapport à ce qui était indiqué dans le rapport de 2007. Ceci s'explique par la croissance économique plus faible et un prix du pétrole plus ferme à long terme. D'autres facteurs entrent aussi en ligne de compte, notamment les nouveaux programmes de gestion de la demande d'énergie lancés au cours des deux dernières années et les préoccupations grandissantes concernant les impacts environnementaux de la production et de la consommation d'énergie, qui amènent les Canadiennes et Canadiens à modifier leurs habitudes de consommation. Des changements sont aussi prévus au chapitre de l'offre d'électricité. Une mutation s'opère actuellement dans la production d'électricité, où les technologies de production à faible intensité d'émissions occupent une place grandissante. L'offre de pétrole et de gaz reflète un panier d'énergies non classiques élargi caractérisé par une diminution constante de la production d'énergies classiques contrebalancée par une hausse de la production d'énergies non classiques comme les sables bitumineux, le gaz de schistes et le gaz de formations étanches.

Le document intitulé *Avenir énergétique du Canada – Évolution de l'infrastructure et enjeux à l'horizon 2020* fournissait une analyse des projets d'infrastructure énergétiques destinés au transport de gaz naturel, de pétrole brut, de LGN et d'électricité au Canada. Le rapport prévoyait que le marché demanderait l'approbation de nouveaux projets d'infrastructure énergétique pour répondre à la demande d'énergie en constante évolution en Amérique du Nord. On y faisait également état de l'importance de ne pas tarder à prendre des décisions relatives aux projets d'infrastructure, afin de permettre au processus de réglementation de suivre son cours.

En 2009, l'Office a complété ces rapports au moyen de notes d'information sur l'énergie portant sur des sujets comme la *Demande d'énergie au Canada – Transport des passagers; une Mise à jour de Productivité à court terme de gaz naturel au Canada; L'ABC du gaz de schistes au Canada et Les attitudes et comportements qui façonnent la consommation d'énergie.*





Photo of the Canaport LNG terminal receiving its first shipment of LNG in July 2009. Photo taken by Rod Stears, and provided courtesy of Canaport LNG. ✦ Photo du terminal Canaport LNG au moment de l'arrivée du premier chargement de GNL en juillet 2009. Photo de Rod Stears, gracieuseté de Canaport LNG.



Strengthening Northern Partnerships for the Next 50 Years

We believe that with our expertise in safety, environmental protection, and economic regulation, combined with the knowledge and experience of Canadians living in the North, we can make a significant contribution to ensuring approved energy projects in the North are developed in a sustainable and timely way. We are dedicated to working with other federal agencies and regional boards to streamline the regulatory framework. For example, we provide regulatory and technical leadership and advice to Northern organizations including the Northwest Territories Board Forum, the Oil and Gas Administration Advisory Council and the Northern Regulatory Improvement Initiative.

Renforcement des partenariats dans le Nord pour les 50 prochaines années

Nous estimons qu'en combinant notre savoir-faire dans les divers secteurs de la sécurité, de la protection de l'environnement et de la réglementation économique avec les connaissances et l'expérience des Canadiennes et Canadiens qui vivent dans le Nord, nous pouvons apporter une contribution appréciable pour faire en sorte que les projets énergétiques approuvés dans le Nord soient menés à terme de façon opportune et dans un esprit de développement durable. Nous sommes déterminés à travailler avec les autres organismes fédéraux et les offices régionaux afin de simplifier le cadre de réglementation. À titre d'exemple, nous exerçons un leadership sur le plan technique de la réglementation et nous conseillons des organisations du Nord comme le forum des organismes des Territoires du Nord-Ouest, le Conseil d'harmonisation et l'Initiative d'amélioration de la réglementation applicable au Nord.



We are also involved in a large number of ongoing cross-jurisdictional activities in the North related to regulatory development, emergency preparedness, seismic operating guidelines, environmental management, land use planning, aboriginal engagement, energy research and public safety and transportation.

In the last ten years, we have been increasingly active in the North, not only with applications like the Mackenzie Gas Project, but also working with Northern agencies to improve their understanding of our role and processes, and by sharing knowledge and best practices.

Our Chair and NEB staff travelled to Cambridge Bay in May 2009 and Iqaluit in June 2009. During these visits we met with Kitikmeot Inuit Association President Charlie Evalik and other organisations in Nunavut to not only gain a better understanding of everyone's roles and responsibilities in the North, but to find out ways in which the organisations could work together in the future. For more on the NEB's work in the North visit our website and select North / Offshore > Publications, Practices, Guidance Notes and Technical Reports.

Ready for Alaskan Gas

In 2009 we continued to prepare for an eventual Alaskan gas project application through participation in a Yukon Working Group which includes representatives from the Alaska Highway Aboriginal Pipeline Coalition (AHAPC) and other Federal and Territorial government agencies. Through this partnership we participated in a number of meetings with Yukon First Nations organisations and municipal councils to help promote a better understanding of our mandate and regulatory processes.

As a follow up to this, we plan to support an AHAPC workshop in early 2010 which will help participants gain a better understanding of a major pipeline project and the regulatory processes in place.

Nous sommes aussi présents dans un grand nombre d'activités pangouvernementales continues dans le Nord se rattachant à l'élaboration de règlements, à la protection civile, aux lignes directrices relatives aux études sismiques, à la gestion environnementale, à l'aménagement du territoire, à la participation des populations autochtones et à la recherche sur l'énergie ainsi qu'à la sécurité du public et au transport.

Depuis dix ans, nous avons grandement accru notre présence dans le Nord, d'abord, bien sûr, en raison des demandes liées au projet gazier Mackenzie, mais aussi parce que nous œuvrons auprès des organismes de la région pour leur expliquer notre rôle et nos processus en plus de partager connaissances et pratiques exemplaires.

Notre président et des membres du personnel de l'ONÉ se sont rendus à Cambridge Bay en mai 2009 et à Iqaluit en juin de cette même année. Au cours de ces visites, ils ont rencontré M. Charlie Evalik, président de la Kitikmeot Inuit Association, et des représentants d'autres organisations du Nunavut afin, d'une part, de mieux comprendre les rôles et les responsabilités de chacune et, d'autre part, de rechercher des mécanismes pour assurer une collaboration plus efficace entre elles à l'avenir. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le travail de l'ONÉ dans le Nord, veuillez visiter notre site Web et choisir Nord / En mer > Publications, pratiques, notes d'orientation et rapports techniques.

Le gaz de l'Alaska

Nous avons poursuivi, en 2009, notre préparation en vue d'une possible demande concernant le projet de gaz de l'Alaska, en collaborant avec un groupe de travail du Yukon formé de représentants de la Coalition autochtone pour le gazoduc de la route de l'Alaska (CAGRA) et d'autres organismes fédéraux et territoriaux. Ce partenariat nous a amenés à rencontrer de nombreuses organisations des Premières Nations du Yukon et des conseils municipaux pour mieux leur expliquer notre mandat et nos processus de réglementation.

Comme suivi, nous prévoyons participer à un atelier organisé par la CAGRA au début de 2010, où nous pourrons aider les participants à comprendre davantage le déroulement d'un grand projet de pipeline et les processus de réglementation en place.



Mackenzie Gas Project Application

In December 2009, a federally-appointed, seven-person Joint Review Panel (JRP) issued a report saying that the Mackenzie Gas Project should be approved subject to 176 recommendations. The Report completes an extensive review by the JRP which weighed the potential environmental, socio-economic and cultural effects of the project. The Board will include the Report in the record of its hearing on the Mackenzie Gas Project along with the report of Mr. Harrison, the Board Member appointed to the JRP Panel. Mr Harrison was authorized pursuant to section 15 of the *National Energy Board Act* to make recommendations to the Board on the Project.

The NEB proceedings began in 2004 with oral hearings beginning in 2006. The NEB held hearings in more than 14 communities across the Northwest Territories and Northern Alberta where the panel heard evidence and the views of concerned Canadians. During these hearings, parties addressed a range of topics including safety, engineering and economics of the proposed project. Final Arguments are scheduled to be heard in Yellowknife and Inuvik, NT in April 2010.

Frontier Activity

In 2009, we received two Significant Discovery applications under the CPR Act. One Significant Discoveries Declaration (SDD) was issued, with one application assessment pending completion. An SDD recognizes that a discovery of oil or gas in the North or in offshore areas has been made and defines the lands to which the accumulation of oil or gas may extend.

The number of applications received for drilling or geophysical activities fell nearly 50 per cent in 2009 compared to 2008. This reflects the general decrease in oil and gas activities as a result of volatile oil and gas prices, tight finances, and some uncertainty regarding connecting of discoveries to market.

However, there continued to be a fair amount of activity in the North: BP Exploration successfully completed a 3D marine seismic program in the Beaufort Sea, making it the largest such program in the Arctic; Imperial Oil gathered important baseline information in the Beaufort Sea to support its upcoming exploration drilling program applications; and MGM made a major discovery of natural gas in the Mackenzie Delta at its Ellice J-27 drill site. Finally, in-fill drilling took place at Imperial's Norman Wells operations to manage the reservoir production (see map page 12).

Applications approved for geological, geophysical or geotechnical activity (GnG)	7
Applications approved to drill a well (ADW)	4
Applications approved to alter the condition of a well (ACW)	6
Approved drilling program authorizations (DPA)	3

Demande relative au projet gazier Mackenzie

En décembre 2009, la Commission d'examen conjoint (CEC) composée de sept personnes nommées par le gouvernement fédéral a rendu public un rapport précisant que le projet gazier Mackenzie devrait être approuvé sous réserve de 176 recommandations. Le rapport fait suite à un examen approfondi des effets environnementaux, socioéconomiques et culturels éventuels du projet. L'ONÉ intégrera le rapport dans le dossier de son audience sur le projet gazier Mackenzie, au même titre que celui de M. Harrison, membre de l'Office faisant partie de la CEC. En vertu de l'article 15 de la Loi sur l'Office, M. Harrison était autorisé à formuler des recommandations à l'Office à l'égard du projet.

Le travail de l'ONÉ a débuté en 2004, et les audiences orales ont commencé en 2006. L'Office a tenu des audiences dans plus de 14 collectivités des Territoires du Nord-Ouest et du nord de l'Alberta, où les commissaires ont pu entendre des éléments de preuve et les points de vue des personnes touchées par le projet. Ces audiences ont porté sur une multitude de sujets, comme la sécurité et les volets techniques et économiques du projet. Les plaidoiries finales seront entendues à Yellowknife et à Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest, en avril 2010.

Activité en régions pionnières

En 2009, l'Office a reçu deux demandes ayant trait à des découvertes importantes en vertu de la LFH. Une déclaration de découverte importante a été accordée, tandis qu'une autre est toujours à l'étude. Une telle déclaration reconnaît qu'il y a eu découverte importante de pétrole ou de gaz dans le Nord ou dans des zones extracôtières et définit le périmètre possible de la découverte en question.

Le nombre de demandes qu'a reçues l'Office pour des activités de forage ou géophysiques a chuté de près de moitié en 2009 par rapport à 2008. Cette baisse témoigne du ralentissement des opérations pétrolières et gazières dues à la volatilité des prix du pétrole et du gaz, au resserrement du crédit et à une certaine incertitude quant à la faisabilité de l'exploitation des découvertes pour amener les produits au marché.

Toutefois, l'activité dans le Nord est demeurée passablement soutenue. BP Exploration a complété avec succès son programme sismique 3D dans la mer de Beaufort, le plus important du genre dans l'Arctique, la Compagnie pétrolière impériale a collecté des données de base dans la mer de Beaufort en appui à ses demandes pour un programme de sondage de recherche à venir, et MGM a réalisé une découverte importante de gaz naturel dans le delta du Mackenzie, sur son site de forage Ellice J-27. Enfin, des opérations de forage intercalaire ont eu lieu aux installations de Norman Wells de la Compagnie pétrolière impériale afin de gérer la production du réservoir (voir carte page 12).

Demandes approuvées visant des activités géologiques, géophysiques ou géotechniques	7
Demandes approuvées de forage d'un puits	4
Demandes approuvées de modification des conditions de forage d'un puits	6
Autorisations de programmes de forage de puits	3

Drilling and Production Regulations

The *Canada Oil and Gas Drilling and Production Regulations* were approved by Governor in Council on 26 November 2009 and came into force on 31 December 2009. The Regulations are an amalgamation and modernization of the *Drilling Regulations* and the *Production and Conservation Regulations* that currently exist, in mirror form, under COGOA and the *Offshore Accord Acts* (the Acts). These Acts govern the technical and operational aspects of the exploration for, and production of, oil and gas resources on Canada's Frontier lands.

Modernizing these Regulations will improve the regulatory framework to support continued growth of the frontier and offshore oil and gas industry and its contribution to Canada's economy while maintaining the highest standards for safety, environmental protection and management of resources.

NWT Board Forum

We are a member of the NWT Board Forum which includes land use planning boards, land and water boards and environmental assessment agencies. Our participation in this forum provides an opportunity for the Board both to share and gain knowledge about energy regulation and the North. Through the NWT Board Forum we are able to be better connected to what is going on in the North, know what people are talking about, and what is being planned for the future. In 2009, we participated in the development of a strategic plan for the NWT Board Forum.

Règlement sur le forage et la production

Le *Règlement sur le forage et la production de pétrole de gaz au Canada* a été approuvé par le gouverneur en conseil le 26 novembre 2009 et est entré en vigueur le 31 décembre 2009. Le règlement est une fusion et une mise à jour du Règlement concernant le forage et du Règlement sur la production et la rationalisation de l'exploitation du pétrole et du gaz qui existent actuellement, structurés selon le principe de correspondance, dans la LOPC et les lois de mise en œuvre des Accords extracôtiers, lesquelles régissent les aspects techniques et opérationnels de l'exploration et de la production des ressources pétrolières et gazières dans les régions pionnières du Canada.

La mise à jour des règlements améliorera le cadre de réglementation afin d'appuyer la croissance de l'industrie du pétrole et du gaz dans les régions pionnières et extracôtiers, ainsi que sa contribution à l'économie et à la compétitivité du Canada, tout en maintenant les normes les plus rigoureuses en matière de sécurité, de protection de l'environnement et de gestion des ressources.

Forum des organismes des Territoires du Nord Ouest

L'Office fait partie du forum des organismes des Territoires du Nord-Ouest, où sont aussi représentés des offices voués à l'aménagement du territoire, des offices des terres et des eaux et des organismes d'évaluation environnementale. Sa participation à ce forum lui donne la possibilité de partager et d'acquérir des connaissances sur la réglementation énergétique dans le Nord. Par l'entremise du forum, l'Office peut avoir une antenne dans la région afin de rester à l'affût des sujets de discussion et des projets pour l'avenir. En 2009, l'Office a participé à la préparation d'un plan stratégique pour le forum des organismes des Territoires du Nord-Ouest.



Corporate Reporting

At the end of 2009 the Board had on staff seven permanent and four temporary Members, supported by a staff of 353 people. Our staff have the broad range of expertise we need to fulfill our mandate.

The Board's decision in 2009 to approve the transfer of jurisdiction of TransCanada's Alberta System to the NEB added approximately 24 000 kilometres of pipeline and associated facilities to our regulatory responsibilities. To handle the additional workload for this and other projects, the Treasury Board approved an increase in base funding to allow us to hire up to 56 new employees.

Rapport sur l'Office

À la fin de 2009, l'Office comptait sept membres permanents et quatre membres temporaires, appuyés d'un effectif de 353 personnes. Les membres du personnel possèdent un large éventail de compétences techniques de manière que l'Office puisse remplir son mandat.

La décision de l'Office, en 2009, d'approuver le transfert du réseau de l'Alberta de TransCanada de la compétence provinciale à l'ONÉ a ajouté environ 24 000 kilomètres de pipelines et d'installations connexes à ses responsabilités en matière de réglementation. Pour s'acquitter de la charge de travail supplémentaire qui en découle et de celle à l'égard des autres projets, le Conseil du Trésor a approuvé une augmentation du financement de base de l'ONÉ pour lui permettre d'embaucher 56 nouveaux employés.

From 2005 to 2008, we were operating in a highly competitive Alberta labour market, and as a result faced higher attrition rates for skilled workers in jobs relevant to the energy sector. While competition for highly skilled individuals continued within the energy sector, we saw our attrition rate decrease from 18 per cent in 2007 to just over nine per cent in 2009. With our attrition declining, we were able to shift our focus from recruitment to retention. One of the retention strategies introduced in 2009 was the People Strategy, which outlined our commitment to providing:

- Interesting and challenging work in the national public interest;
- A workplace that supports learning and professional development;
- A supportive and inclusive workplace, underpinned by a strong culture of values;
- A work/life balance that works for each person;
- A competitive compensation package; and
- Effective leadership.

We also continued programs such as the Student Chair Program to help attract the best and the brightest to the NEB. Now in its third semester, the program was designed to provide students with an opportunity for hands on experience, in professions which have historically been difficult to attract staff. As part of our attraction and retention strategy, we promote a culture of values that uphold fairness, respect, transparency and accountability. This culture promotes leadership, innovation and being proactive. Employee driven initiatives such as the Green Team and Community Initiatives demonstrate that our Values are more than just words on a piece of paper.

Green Team Initiatives

The NEB Green Team was formed in April 2009 to generate ideas and develop programs that would help us reduce our environmental footprint. The enthusiastic response from staff, and support from management demonstrated the Board's commitment to working in an environmentally and socially responsible way. One of the first initiatives was the electronic pay stub challenge. Employees were encouraged to forgo the paper pay stub in favour of an online version to not only reduce paper consumption but also the costs associated with shipping and distributing cheques. As of December the Green Team had succeeded in gaining 43 per cent participation Board wide.

In June, we participated in the Calgary Commuter Challenge. We placed an impressive fourth place in Calgary for our category (250-499 employees), with 52 per cent of staff participating by commuting in an environmentally-friendly manner.

During the week, participants reduced greenhouse gas emissions by almost 4 000 kilograms by carpooling, taking transit, walking, rollerblading or biking to work instead of driving a solo commute in their own vehicle. In total - over 16 000 kilometres were logged by participants.

De 2005 à 2008, l'Office a dû composer avec le marché de la main-d'œuvre hautement concurrentiel de l'Alberta, avec comme conséquence que ses taux d'attrition ont été plus élevés pour la main-d'œuvre qualifiée des domaines liés au secteur de l'énergie. Même si la concurrence demeure vive dans ce secteur, notre taux d'attrition est passé de 18 % en 2007 à un peu plus de 9 % en 2009. Ce changement de situation permet à l'Office de concentrer ses efforts sur la conservation du personnel plutôt que sur le recrutement. La Stratégie des personnes mise en place en 2009 expose notre engagement en proposant :

- un travail intéressant et stimulant dans l'intérêt public national;
- un lieu de travail favorisant la formation et le perfectionnement professionnel;
- un milieu de travail positif et inclusif avec des valeurs bien ancrées;
- un équilibre entre le travail et la vie personnelle adapté en fonction de chacun;
- un régime de rémunération concurrentiel;
- un leadership à la hauteur.

Nous avons également conservé le programme d'emploi en alternance pour les étudiants, qui vise à attirer les candidats les plus brillants à l'Office. Maintenant à son troisième semestre, le programme donne l'occasion à des étudiants d'acquérir une expérience pratique dans des professions traditionnellement difficiles à doter en personnel. Dans le cadre de notre stratégie de recrutement et de conservation des effectifs, nous faisons la promotion d'une culture reposant sur des valeurs comme la justice, le respect, la transparence et la responsabilisation. Cette culture, en retour, favorise le leadership, l'innovation et les démarches proactives. Les initiatives pilotées par des employés, comme l'équipe verte et les projets communautaires, démontrent que nos valeurs ne sont pas que des mots.

Initiatives de l'équipe verte

L'équipe verte de l'ONÉ a vu le jour en avril 2009. Son objectif était de faire jaillir des idées et de mettre au point des programmes susceptibles de nous aider à réduire notre empreinte écologique. La réaction enthousiaste du personnel et l'appui de la direction ont démontré l'engagement de l'Office à travailler d'une manière responsable sur le plan environnemental et social. L'une des premières initiatives a été d'adopter le bordereau de paye électronique. Le personnel a été encouragé à remplacer le bordereau de paye en papier par un bordereau disponible en ligne qui, tout en réduisant la consommation de papier, diminuait les coûts d'expédition et de distribution. À la fin de décembre, le taux de participation était de 43 % à la grandeur de l'organisation.

En juin, nous avons pris part au Défi Transport de Calgary. Nous avons terminé au quatrième rang - un résultat impressionnant! - dans notre catégorie (250 à 499 employés). Pas moins de 52 % des employés de l'ONÉ ont participé au défi en faisant la navette quotidienne par un moyen de transport soucieux de l'environnement.

Pendant la semaine qu'a duré le défi, les participants ont réduit les émissions de gaz à effet de serre de près de 4 000 kilogrammes en recourant au covoiturage, au transport en commun, à la marche, aux patins à roues alignées ou au vélo plutôt qu'à un véhicule moteur. Au total, les participants ont enregistré 16 000 kilomètres aux fins du défi.





NEB Employees Fern Heitkamp, Lisa Middleton, Melanie Gnyp, Mihaela Cozma and Véronique Jeggo AKA the Banditas entered a pot of chili in the Government of Canada Workplace Charity Campaign chili cook off. (NEB Photo) ♦ Fern Heitkamp, Lisa Middleton, Melanie Gnyp, Mihaela Cozma et Véronique Jeggo, les Banditas, ont pris part au concours du meilleur chili à l'occasion de la campagne annuelle de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada. (photo de l'ONÉ)

In October, as part of Waste Reduction Week in Canada, the Green Team launched the BYOD Campaign – Bring Your Own Dish. Staff are encouraged to consider the environment and bring their own reusable plate, cup and/or cutlery to social events at the NEB.

Community Initiatives

We pride ourselves on our strong sense of community at the NEB. This community is shaped by a number of creative and socially minded individuals whose generous spirit reaches beyond the workplace to contribute to others and our communities through charitable giving, by volunteering time to charitable and non-profit organizations and by helping individual Canadians directly. Year-round our employees give back to the community through organisations such as the United Way, the Interfaith Food Bank, Inspire!Africa, Aspen's Winter Breather campaign, Operation Christmas Child, Foothills Backpack Campaign, Women in Need, the École Polytechnique Marianne-Mareschal Chair, and the JOI to the World Campaign.

En octobre, dans le cadre de la Semaine canadienne de la réduction des déchets, l'équipe verte a lancé une campagne « J'apporte ma vaisselle ». Ainsi, on a encouragé le personnel à se soucier de l'environnement et à apporter une assiette, une tasse et des couverts réutilisables à l'occasion d'activités sociales organisées par l'ONÉ.

Projets communautaires

À l'ONÉ, nous sommes fiers de ce fort sentiment d'appartenance à la collectivité qui nous habite. Cette collectivité regroupe une multitude de gens créatifs et responsables socialement dont les esprits généreux sont à l'œuvre à l'extérieur du lieu de travail pour aider leurs voisins et l'ensemble de la collectivité par des dons, du bénévolat dans des organismes caritatifs et à but non lucratif et une aide directe aux Canadiennes et Canadiens. Année après année, nos employés redonnent à la collectivité en s'engageant dans Centraide, l'Interfaith Food Bank, Inspire!Africa, la campagne Aspen's Winter Breather, l'Opération Christmas Child, la Foothills Backpack Campaign, Women in Need, la Chaire Marianne-Mareschal de l'École Polytechnique et la campagne JOI to the World.

Serving the Canadian Public

The NEB is supported by strong corporate services teams. For example, our business and technology group provides audio visual support to NEB hearings all across the country. They also assist with the audio webcast of NEB hearings so that anyone with an internet connection can listen to the proceedings.

In addition, as a federal agency we are required to provide services and information to the public in both official languages. In 2009, our information and document services group translated more than 2 000 documents.

Au service de la population canadienne

L'Office bénéficie de l'appui de solides équipes qui fournissent les services généraux. Ainsi, celle des solutions technologiques assure l'ensemble du soutien audiovisuel nécessaire à la tenue des audiences de l'ONÉ aux quatre coins du Canada. Elle aide également à la webdiffusion de la partie audio des audiences afin de permettre à quiconque a accès à Internet de suivre les séances.

Par ailleurs, à titre d'organisme fédéral, l'Office est tenu de fournir des services et ses renseignements au public dans les deux langues officielles. En 2009, le groupe de la production de documents a traduit plus de 2 000 documents.



Left: John McCarthy bangs on some bongos during the book and bake sale (NEB Photo). Middle: NEB Employees Michel Mantha, Lyse Riza, Jane Morales and Erin Dutcher formed a team for the NEB's Family Feud in October 2009, which raised money for the United Way. (NEB Photo) Right: As part of Public Service week in June 2009, Board Members served up ice cream floats to employees. Board Member and "Soda Jerk", Vice-chair Sheila Leggett hands off a root beer float to Scott Gedak. Nice foam! (NEB Photo) ❖ À gauche : John McCarthy joue du bongo pendant la grande vente de livres. (photo de l'ONÉ) Au centre : Michel Mantha, Lyse Riza, Jane Morales et Erin Dutcher ont formé équipe pour jouer à la guerre des clans en octobre 2009 afin de recueillir de l'argent pour Centraide. (photo de l'ONÉ) À droite : Des membres de l'Office se sont métamorphosés en serveurs de snack-bar pendant la semaine de la fonction publique en juin 2009. La serveuse Sheila Leggett, vice-présidente, offre un flotteur à la racinette à Scott Gedak. Quelle belle mousse! (photo de l'ONÉ)

One of Alberta's Top 50 Employers

On 19 October 2009 we were named one of Alberta's Top 50 employers for 2010. Employers were compared to other organizations in their field to determine which ones offer the most progressive and forward-thinking programs.

We promote a balanced lifestyle to our 364 employees and Board Members. We offer personal and career development opportunities, full benefits, comprehensive pensions, family friendly leave, flexible hours and banked time. Employees also benefit from a Child and Elder Care program, where they are guaranteed space with six months notice, and emergency back-up care. We also promote active lifestyles through noon hour Pilates and Yoga classes. However, it is the collective effort of employees that has allowed us to be named one of Alberta's top employers two years in a row.

These benefits are reiterated in the current collective agreement. The agreement, which expires 31 October 2011, includes the continuation of performance pay, and Calgary and Market allowances which are unique to the NEB.

A 2009 employee survey by a major consulting firm showed that NEB staff are highly engaged. Compared to the more than 5 000 employees that were surveyed nationally, NEB employee satisfaction is significantly higher than the norms across Canada. Happy, healthy, engaged staff allows us to continue to deliver a high level of service to Canadians.

Un des cinquante meilleurs employeurs en Alberta

Le 19 octobre 2009, l'Office national de l'énergie a été choisi parmi les 50 meilleurs employeurs en Alberta pour 2010. Les employeurs ont été comparés à d'autres organisations évoluant dans leur domaine d'activité afin de déterminer lesquels offraient les programmes les plus progressistes et avant gardistes.

L'ONÉ fait la promotion d'un mode de vie équilibré pour ses 364 employés et membres. Il offre des occasions de perfectionnement personnel et professionnel, des régimes d'avantages sociaux et de retraite complets, des congés permettant de concilier travail et famille, des heures flexibles et la possibilité d'heures accumulées. Les employés peuvent aussi profiter de programmes de garderie pour les enfants et de services aux aînés qui leur garantissent un espace dans un délai de six mois, ainsi que d'un programme d'assistance d'urgence. L'Office fait également la promotion d'un mode de vie actif en offrant des classes de pilates et de yoga à l'heure du lunch. Toutefois, c'est grâce à l'effort collectif de ses employés que l'ONÉ a été choisi parmi les meilleurs employeurs en Alberta pour une deuxième année de suite.

Ces avantages sociaux sont repris dans la convention collective de travail actuellement en vigueur, qui prend fin le 31 octobre 2011 et qui comprend des clauses de rémunération au rendement et d'allocation pour Calgary ainsi qu'en fonction du marché qui sont uniques à l'ONÉ.

Un sondage réalisé en 2009 auprès des employés par une grande société d'experts-conseils a révélé que le personnel de l'Office est hautement dévoué. Comparé à plus de 5 000 employés sondés à l'échelle canadienne, le personnel de l'Office affiche un taux de satisfaction nettement plus élevé que ce que l'on retrouve généralement au Canada. Avec un personnel heureux, en santé et dévoué, nous pouvons continuer d'offrir des services d'un niveau supérieur aux Canadiennes et Canadiens.



NEB Code of Conduct

The Board has a long-standing reputation for fair, objective and respected decisions. Employees play an important part in upholding that reputation. As a result, employees are required to carry out day-to-day activities in a manner that:

- recognizes the values of the Board;
- enhances public perception of the Board; and
- withstands the closest public scrutiny.

The NEB Code of Conduct identifies what employees are required to do to support the Board's good standing and to avoid conflicts of interest. It was updated in January 2009 to include a new requirement that NEB employees must notify their Team Leader of any immediate family members who work for, or on behalf of, a present or likely hearing participant in a proceeding that the employee is assigned to.

With all that was accomplished in 2009, it is clear that our attraction and retention strategy goes beyond maintaining a competitive compensation package. We also place a great deal of importance in work/life balance, training and career development, a positive work environment and respectful workplace, diversity, family friendly benefits, challenging and interesting work, and NEB culture and values.



Left: Participants in the LMCI Stream 3 hearing in which the Board considered the financial issues of pipeline abandonment. January 2009 (NEB Photo) Center: NEB inspector on the Southpeace pipeline Right of Way, August 2009. (NEB Photo) Right: The NEB employs over 350 employees. Our employees are a diverse group of people who provide the expertise necessary to carry out the work of the Board. (NEB Photo) ❖ À gauche : Participants à l'audience de l'Office sur le troisième volet de l'ICQF portant sur l'aspect financier de la cessation d'exploitation de pipelines en janvier 2009. (photo de l'ONÉ) Au centre : Inspecteur de l'Office sur l'emprise du pipeline Southpeace en août 2009. (photo de l'ONÉ) À droite : Quelques-uns des 350 employés et plus de l'ONÉ, un groupe divers qui possède l'expérience voulue dans le cadre du mandat de l'Office. (photo de l'ONÉ)

Code de conduite de l'ONÉ

L'Office a depuis longtemps la réputation de rendre des décisions justes, impartiales et respectées. Les employés jouent un rôle de premier plan dans le maintien de cette réputation. Ainsi, chacun d'eux doit s'acquitter de ses fonctions quotidiennes d'une manière qui :

- incarne les valeurs de l'Office;
- rehausse l'image publique de l'Office;
- résiste à l'examen public le plus minutieux.

Le Code de conduite de l'ONÉ expose ce que les employés doivent faire pour préserver la bonne réputation de l'Office et prévenir les conflits d'intérêts. Le code a été mis à jour en janvier 2009 pour inclure une nouvelle exigence qui oblige les employés de l'ONÉ à informer leur chef d'équipe si un membre de leur famille immédiate travaille pour un participant ou agit pour le compte d'un participant dans le contexte d'une audience en cours ou probable liée à une instance à laquelle l'employé est affecté.

À la lumière de tout ce qui a été accompli en 2009, il est évident que notre stratégie de recrutement et de conservation des effectifs dépasse largement la seule dimension du régime de rémunération concurrentiel. Nous accordons aussi une grande importance à l'équilibre entre le travail et la vie personnelle, à la formation et au perfectionnement professionnel, à la mise en place d'un environnement de travail positif et axé sur le respect, à la diversité, aux avantages sociaux favorables à la famille et au travail stimulant et intéressant, ainsi qu'à la culture et aux valeurs de l'ONÉ.

Welders preparing pipe to be joined. *Canadian Science and Technology Museum - CN Collection* • Des soudeurs à l'œuvre. *Musée des sciences et de la technologie du Canada - Collection CN*



A Wealth of Experience

Complete biographies for current members can be found on our website under Who we are & our Governance > Organization and Structure.

Une mine d'expérience

Une biographie complète des membres actuels de l'Office est présentée dans le site Web, sous Au sujet de l'Office et de sa gouvernance > Notre organisation et structure.

Gaétan Caron

Chair and CEO / Président et premier dirigeant

Sheila Leggett

Vice-Chair / Vice-présidente

Members / Membres

Rowland Harrison, Q.C. / c.r.

Roland George

Kenneth Bateman

Georgette Habib

Lyne Mercier

Temporary Members / Membres temporaires

Kenneth Vollman

*Former NEB Chair, Presiding Member of Mackenzie Gas Project Hearing GH-1-2004
Ancien président de l'ONÉ, membre présidant l'instance GH-1-2004 sur le projet gazier Mackenzie*

David Hamilton

Sara Jane Snook

Bob Vergette

Appendix A : Hearing Decisions Issued

Line 9 Tolls

Enbridge Pipelines Inc.

LENGTH: N/A

COMMODITY: Oil

APPLICATION RECEIVED: 14 December 2007

HEARING: January 2009 for five days

DECISION RELEASED: 02 April 2009

Land Matters Consultation Initiative (LMCI) Stream 3 - Abandonment Financial issues

LENGTH: N/A

COMMODITY: N/A

APPLICATION RECEIVED: N/A

HEARING: January 2009 for six days

DECISION RELEASED: 26 May 09

Alberta Clipper Expansion Project Detailed Route

Enbridge Pipelines Inc.

LENGTH: 1 078 km

COMMODITY: Oil

APPLICATION RECEIVED: 16 May 2008

HEARING: February 2009 for three days

DECISION RELEASED: 13 May 2009

TransCanada Alberta System

TransCanada PipeLines Ltd.

LENGTH: 23 500 km

COMMODITY: Gas

APPLICATION RECEIVED: 17 June 2008

HEARING: November 2008 for 10 days

DECISION RELEASED: 26 February 2009

Redwillow Pipeline Project

SemCams Redwillow ULC

LENGTH: 150 km

COMMODITY: Gas

APPLICATION RECEIVED: 7 December 2009

HEARING: October 2008 for four days

DECISION RELEASED: 26 March 2009

Abandonment Order MO-7-96 Review

Yukon Pipelines Limited

LENGTH: N/A

COMMODITY: Liquid Hydrocarbons

APPLICATION RECEIVED: N/A

HEARING: Written hearing began 2 October,
ended 18 December 2008

DECISION RELEASED: 31 March 2009

Cost Of Capital

Trans Québec & Maritimes Pipelines Inc.

LENGTH: N/A

COMMODITY: Gas

APPLICATION RECEIVED: 17 December 2007

HEARING: September and October 2008 for 15 days

DECISION RELEASED: 19 March 2009





Annexe A - Décisions rendues à la suite d'audiences

Droits de la canalisation 9

Pipelines Enbridge Inc.

LONGUEUR : sans objet

PRODUIT : pétrole

DATE DE LA DEMANDE : 14 décembre 2007

AUDIENCE : janvier 2009; cinq journées

PUBLICATION DE LA DÉCISION : 2 avril 2009

Projet pipelinier Redwillow

SemCams Redwillow ULC

LONGUEUR : 150 km

PRODUIT : gaz

DATE DE LA DEMANDE : 7 décembre 2009

AUDIENCE : octobre 2008; quatre journées

PUBLICATION DE LA DÉCISION : 26 mars 2009

Initiative de consultation relative aux questions foncières, 3^e volet - Cessation d'exploitation de pipelines - Questions financières

LONGUEUR : sans objet

PRODUIT : sans objet

DATE DE LA DEMANDE : sans objet

AUDIENCE : janvier 2009; six journées

PUBLICATION DE LA DÉCISION : 26 mai 2009

Révision de l'ordonnance de cessation d'exploitation MO-7-96

Yukon Pipelines Limited

LONGUEUR : sans objet

PRODUIT : hydrocarbures liquides

DATE DE LA DEMANDE : sans objet

AUDIENCE : du 2 octobre au 18 décembre 2008 par voie de mémoires

PUBLICATION DE LA DÉCISION : 31 mars 2009

Tracé détaillé pour le prolongement du projet Alberta Clipper

Pipelines Enbridge Inc.

LONGUEUR : 1 078 km

PRODUIT : pétrole

DATE DE LA DEMANDE : 16 mai 2008

AUDIENCE : février 2009; trois journées

PUBLICATION DE LA DÉCISION : 13 mai 2009

Coût du capital

Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc.

LONGUEUR : sans objet

PRODUIT : gaz

DATE DE LA DEMANDE : 17 décembre 2007

AUDIENCE : septembre et octobre 2008; quinze journées

PUBLICATION DE LA DÉCISION : 19 mars 2009

Réseau de l'Alberta de TransCanada

TransCanada Pipelines Ltd.

LONGUEUR : 23 500 km

PRODUIT : gaz

DATE DE LA DEMANDE : 17 juin 2008

AUDIENCE : novembre 2008; dix journées

PUBLICATION DE LA DÉCISION : 26 février 2009

Appendix B: Hearing Decisions Pending as of 31 December 2009

Mackenzie Gas Project

Imperial Oil Resources Ventures Limited (Imperial), Mackenzie Valley Aboriginal Pipeline Limited Partnership, ConocoPhillips (North) Limited, Shell Canada Limited and ExxonMobil Canada Proper

LENGTH: n/a

COMMODITY: Gas

APPLICATION RECEIVED: 8 October 2004

HEARING: Final Argument scheduled for April 2010.

Keystone XL Pipeline

TransCanada Keystone Pipeline GP Ltd.

LENGTH: 525 km

COMMODITY: Oil

APPLICATION RECEIVED: 27 February 2009

HEARING: September 2009 for 11 days

Groundbirch Pipeline Project

Nova Gas Transmission Ltd. (NGTL)

LENGTH: 77 km

COMMODITY: Gas

APPLICATION RECEIVED: 30 April 2009

HEARING: November 2009 for three days

Windsor-Sarnia Pipeline Review and Section 71 Applications

Kinder Morgan Canada Company

LENGTH: N/A

COMMODITY: Natural Gas Liquids

APPLICATION RECEIVED: 4 April 2009

HEARING: scheduled to begin 19 January 2010

Fort Nelson North Processing Facility

Westcoast Energy Inc.

LENGTH: N/A

COMMODITY: Gas

APPLICATION RECEIVED: 4 August 2009

HEARING: scheduled to begin April 2010

Montreal Pipeline Ltd. Abandonment

Montreal Pipeline Ltd.

LENGTH: 146 m

COMMODITY: Oil

APPLICATION RECEIVED: 20 October 2009

HEARING: TBD

Line 9 Tolls and Tariffs

Enbridge Pipelines Inc.

LENGTH: N/A

COMMODITY: Oil

APPLICATION RECEIVED: 16 December 2009

HEARING: scheduled to begin 21 September 2010





Annexe B - Décisions en instance au 31 décembre 2009 à la suite d'audiences

Projet gazier Mackenzie

Imperial Oil Resources Ventures Limited, Mackenzie Valley Aboriginal Pipeline Limited Partnership, ConocoPhillips (North) Limited, Shell Canada Limitée et ExxonMobil Canada

LONGUEUR : s.o.

PRODUIT : gaz

DATE DE LA DEMANDE : 8 octobre 2004

AUDIENCE : Plaidoirie définitive prévue pour avril 2010

Installation de traitement de Fort Nelson North *Westcoast Energy Inc.*

LONGUEUR : s.o.

PRODUIT : gaz

DATE DE LA DEMANDE : 4 août 2009

AUDIENCE : devant débuter en avril 2010

Pipeline Keystone XL

TransCanada Keystone Pipeline GP Ltd.

LONGUEUR : 525 km

PRODUIT : pétrole

DATE DE LA DEMANDE : 27 février 2009

AUDIENCE : septembre 2009; onze journées

Cessation d'exploitation par Pipe Lines Montréal Ltée

Pipe-Lines Montréal Ltée

LONGUEUR : 146 m

PRODUIT : pétrole

DATE DE LA DEMANDE : 20 octobre 2009

AUDIENCE : à déterminer

Projet pipelinier Groundbirch

Nova Gas Transmission Ltd. (NGTL)

LONGUEUR : 77 km

PRODUIT : gaz

DATE DE LA DEMANDE : 30 avril 2009

AUDIENCE : novembre 2009; trois journées

Droits et tarifs pour la canalisation 9

Pipelines Enbridge Inc.

LONGUEUR : s.o.

PRODUIT : pétrole

DATE DE LA DEMANDE : 16 décembre 2009

AUDIENCE : devant débuter le 21 septembre 2010

Demandes de révision et en vertu de l'article 71 visant le pipeline Windsor-Sarnia

Kinder Morgan Canada Company

LONGUEUR : s.o.

PRODUIT : LGN

DATE DE LA DEMANDE : 4 avril 2009

AUDIENCE : devant débuter le 19 janvier 2010

Appendix C: Challenges to Board Decisions

Alberta Clipper Project - OH-4-2007

On 24 July 2008, the Sweetgrass First Nation and Moosomin First Nation filed an application for leave to appeal the OH-4-2007 decision approving the Alberta Clipper Project. The application named the NEB, Enbridge Pipelines Inc., the Attorney General of Canada and others as respondents. The Federal Court of Appeal (FCA) granted the leave on 19 September 2008. The Notice of Appeal was filed 29 September 2008, on grounds relating to Aboriginal consultation issues. The FCA dismissed the appeal on 23 October 2009.

On 14 December 2009, the Sweetgrass First Nation and Moosomin First Nation filed an application to the Supreme Court of Canada for leave to appeal the decision of the FCA. They also asked for an expedited hearing of the leave application, and, if leave is granted, for the appeal to be heard with the appeal of the British Columbia Court of Appeal decision. There was no decision by the end of the year.

On 20 March 2008, the Standing Buffalo Dakota First Nation (SBDFN) filed applications with the FCA for judicial review and leave to appeal of the same OH-4-2007 decision. The FCA dismissed the judicial review application on 27 July 2008 but granted leave to appeal on 19 September 2008. The FCA dismissed the appeal on 23 October 2009.

The SBDFN filed an application for leave to appeal the FCA decision to the Supreme Court on 21 December 2009. There was no decision by the end of the year.

On 10 June 2008, members of the Treaty One First Nations filed an application with the Federal Court for judicial review of the Governor in Council's decision to approve the Certificate arising from the OH 4-2007 decision. No relief was sought against the NEB; however the NEB remained a party to the action. The Federal Court dismissed the application on 12 May 2009.

Keystone Pipeline Project - OH-1-2007

The SBDFN filed applications to the FCA for judicial review and leave to appeal the Board's decisions on OH-1-2007. On 28 July 2008 the SBDFN discontinued its judicial review application. On 19 September 2008, the FCA granted leave to appeal and on 22 October 2008 SBDFN filed its Notice of Appeal. The FCA dismissed the appeal on 23 October 2009.

The SBDFN filed an application for leave to appeal the FCA decision to the Supreme Court on 21 December 2009. There was no decision by the end of the year.

On 8 February 2008, members of the Treaty One First Nations filed an application with the Federal Court for judicial review of the Governor in Council's decision to approve the Certificate the Board issued in OH-1-2007. No relief was sought against the NEB; however the NEB remained a party to the action. The Federal Court dismissed the application on 12 May 2009.

Keystone XL Project - OH-1-2009

The Sweetgrass First Nation and Moosomin First Nation filed a judicial review motion on 14 September 2009 including a request for an interim and permanent stay of the Board's OH-1-2009 hearing to allow the Court to consider, at a special sitting, whether Canada has meaningfully consulted the Applicants. On 23 September 2009, the Federal Court raised the question of its jurisdiction to stay the NEB proceeding. The Court has yet to rule on the question of its jurisdiction.

Review of the Multi-Pipeline Cost of Capital Decision - RH-2-94

On 9 November 2009, the Canadian Association of Petroleum Producers and the Industrial Gas Users Association filed with the FCA an application for leave to appeal the Board's 8 October 2009 Decision to review the RH-2-94 Decision and the determination that the Formula and RH-2-94 Decision will not continue to be in effect. The Court had not ruled on the motion by the end of the year.

Southern Lights Project - OH-3-2007

The SBDFN filed an application for leave to appeal the OH-3-2007 decision which the FCA granted on 19 September 2008. The Notice of Appeal was filed 22 October 2008. The FCA dismissed the appeal on 23 October 2009.

The SBDFN filed an application for leave to appeal the FCA decision to the Supreme Court on 21 December 2009. There was no decision by the end of the year.

On 9 June 2008, members of the Treaty One First Nations filed an application with the Federal Court for judicial review of the Governor in Council's decision to approve the Certificate issued by the Board in the OH-3-2007 decision. No relief was sought against the NEB; however the NEB remained a party to the action. The Federal Court dismissed the application on 12 May 2009.



Annexe C – Appels de décisions de l'Office

Projet Alberta Clipper – OH-4-2007

Le 24 juillet 2008, les Premières Nations Sweetgrass et Moosomin ont déposé une requête en autorisation d'appel de la décision OH-4-2007 approuvant le projet Alberta Clipper. La requête visait l'Office national de l'énergie, Pipelines Enbridge Inc., le procureur général du Canada et d'autres parties. Le 19 septembre 2008, la Cour d'appel fédérale (CAF) a accueilli la requête. L'avis d'appel a été déposé le 29 septembre 2008 et reposait sur des questions liées aux consultations de populations autochtones. L'appel a été rejeté le 23 octobre 2009.

Le 14 décembre 2009, les Premières Nations Sweetgrass et Moosomin ont déposé une requête en autorisation d'appel de la décision de la CAF auprès de la Cour suprême du Canada. Elles ont également demandé une audience accélérée de la requête et, si elle était accordée, que l'appel soit entendu avec l'appel de la décision de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique. Aucune décision n'avait été rendue à la fin de l'année.

Le 20 mars 2008, la Première Nation Dakota de Standing Buffalo (PNDSB) a déposé des requêtes en révision et en autorisation d'appel de la décision OH-4-2007 de l'Office auprès de la CAF. Celle-ci a rejeté la requête en révision le 27 juillet 2008, mais a accueilli celle relative à l'appel le 19 septembre 2008. La CAF a rejeté l'appel le 23 octobre 2009.

Le 21 décembre 2009, la PNDSB a déposé une requête en autorisation d'appel de la décision de la CAF auprès de la Cour suprême. Aucune décision n'avait été rendue à la fin de l'année.

Le 10 juin 2008, des membres des Premières Nations du Traité 1 ont déposé auprès de la cour fédérale une demande de révision judiciaire de la décision du gouverneur en conseil d'approuver la décision OH-4-2007 de l'Office. Aucun redressement de la part de l'ONÉ n'est demandé, mais l'Office demeure partie à l'action en justice. La cour fédérale a rejeté la requête le 12 mai 2009.

Projet de pipeline Keystone – OH-1-2007

La PNDSB a présenté une requête en révision et une requête en autorisation d'appel de la décision OH 1-2007 de l'Office à la CAF. Le 28 juillet 2008, la PNDSB s'est désistée de sa requête en révision. Le 19 septembre 2008, la CAF a accordé l'autorisation d'appel; le 22 octobre 2008, la PNDSB a déposé un avis d'appel. La CAF a rejeté l'appel le 23 octobre 2009.

Le 21 décembre 2009, la PNDSB a déposé une requête en autorisation d'appel de la décision de la CAF auprès de la Cour suprême. Aucune décision n'avait été rendue à la fin de l'année.

Le 8 février 2008, des membres des Premières Nations du Traité 1 ont déposé, auprès de la cour d'appel fédérale, une demande de révision judiciaire de la décision du gouverneur en conseil d'approuver le certificat délivré par l'Office dans la décision OH-1-2007. Aucun redressement de la part de l'ONÉ n'est demandé, mais l'Office demeure partie à l'action en justice. La cour fédérale a rejeté la requête le 12 mai 2009.

Projet Keystone XL – OH-1-2009

Le 14 septembre 2009, les Premières Nations Sweetgrass et Moosomin ont déposé une requête en révision judiciaire comprenant une demande de suspension provisoire et permanente de l'audience OH 1-2009 de l'Office afin de permettre à la cour de déterminer, à l'occasion d'une audience extraordinaire, si le Canada a consulté les demandeurs d'une façon significative. Le 23 septembre 2009, la cour fédérale a invoqué la question de sa compétence pour suspendre les procédures de l'ONÉ. La cour doit encore rendre sa décision en ce qui a trait à sa compétence.

Révision de la décision relative aux coûts du capital des sociétés pipelinières – RH-2-94

Le 9 novembre 2009, l'Association canadienne des producteurs pétroliers et l'Association des consommateurs industriels de gaz ont déposé une requête en autorisation d'appel de la décision de l'Office du 8 octobre 2009 de réviser la décision RH-2-94, et la conclusion à l'effet que la formule et la décision RH-2-94 cesseront d'être en vigueur. La cour n'avait pas encore rendu de décision à la fin de l'année.

Projet Southern Lights – OH-3-2007

La PNDSB a déposé, auprès de la CAF, une requête en autorisation d'appel de la décision OH-3-2007, qui a été accordée le 19 septembre 2008. L'avis d'appel a été présenté le 22 octobre 2008 et la CAF a rejeté l'appel le 23 octobre 2009.

Le 21 décembre 2009, la PNDSB a déposé une requête en autorisation d'appel de la décision de la CAF auprès de la Cour suprême. Aucune décision n'avait été rendue à la fin de l'année.

Le 9 juin 2008, des membres des Premières Nations du Traité 1 ont déposé auprès de la cour fédérale une demande de révision judiciaire de la décision du gouverneur en conseil d'approuver le certificat délivré par l'Office dans la décision OH-3-2007. Aucun redressement de la part de l'ONÉ n'est demandé, mais l'Office demeure partie à l'action en justice. La cour fédérale a rejeté la requête le 12 mai 2009.

Appendix C: Challenges to Board Decisions

Alberta Clipper Project - OH-4-2007

On 24 July 2008, the Sweetgrass First Nation and Moosomin First Nation filed an application for leave to appeal the OH-4-2007 decision approving the Alberta Clipper Project. The application named the NEB, Enbridge Pipelines Inc., the Attorney General of Canada and others as respondents. The Federal Court of Appeal (FCA) granted the leave on 19 September 2008. The Notice of Appeal was filed 29 September 2008, on grounds relating to Aboriginal consultation issues. The FCA dismissed the appeal on 23 October 2009.

On 14 December 2009, the Sweetgrass First Nation and Moosomin First Nation filed an application to the Supreme Court of Canada for leave to appeal the decision of the FCA. They also asked for an expedited hearing of the leave application, and, if leave is granted, for the appeal to be heard with the appeal of the British Columbia Court of Appeal decision. There was no decision by the end of the year.

On 20 March 2008, the Standing Buffalo Dakota First Nation (SBDFN) filed applications with the FCA for judicial review and leave to appeal of the same OH-4-2007 decision. The FCA dismissed the judicial review application on 27 July 2008 but granted leave to appeal on 19 September 2008. The FCA dismissed the appeal on 23 October 2009.

The SBDFN filed an application for leave to appeal the FCA decision to the Supreme Court on 21 December 2009. There was no decision by the end of the year.

On 10 June 2008, members of the Treaty One First Nations filed an application with the Federal Court for judicial review of the Governor in Council's decision to approve the Certificate arising from the OH 4-2007 decision. No relief was sought against the NEB; however the NEB remained a party to the action. The Federal Court dismissed the application on 12 May 2009.

Keystone Pipeline Project - OH-1-2007

The SBDFN filed applications to the FCA for judicial review and leave to appeal the Board's decisions on OH-1-2007. On 28 July 2008 the SBDFN discontinued its judicial review application. On 19 September 2008, the FCA granted leave to appeal and on 22 October 2008 SBDFN filed its Notice of Appeal. The FCA dismissed the appeal on 23 October 2009.

The SBDFN filed an application for leave to appeal the FCA decision to the Supreme Court on 21 December 2009. There was no decision by the end of the year.

On 8 February 2008, members of the Treaty One First Nations filed an application with the Federal Court for judicial review of the Governor in Council's decision to approve the Certificate the Board issued in OH-1-2007. No relief was sought against the NEB; however the NEB remained a party to the action. The Federal Court dismissed the application on 12 May 2009.

Keystone XL Project - OH-1-2009

The Sweetgrass First Nation and Moosomin First Nation filed a judicial review motion on 14 September 2009 including a request for an interim and permanent stay of the Board's OH-1-2009 hearing to allow the Court to consider, at a special sitting, whether Canada has meaningfully consulted the Applicants. On 23 September 2009, the Federal Court raised the question of its jurisdiction to stay the NEB proceeding. The Court has yet to rule on the question of its jurisdiction.

Review of the Multi-Pipeline Cost of Capital Decision - RH-2-94

On 9 November 2009, the Canadian Association of Petroleum Producers and the Industrial Gas Users Association filed with the FCA an application for leave to appeal the Board's 8 October 2009 Decision to review the RH-2-94 Decision and the determination that the Formula and RH-2-94 Decision will not continue to be in effect. The Court had not ruled on the motion by the end of the year.

Southern Lights Project - OH-3-2007

The SBDFN filed an application for leave to appeal the OH-3-2007 decision which the FCA granted on 19 September 2008. The Notice of Appeal was filed 22 October 2008. The FCA dismissed the appeal on 23 October 2009.

The SBDFN filed an application for leave to appeal the FCA decision to the Supreme Court on 21 December 2009. There was no decision by the end of the year.

On 9 June 2008, members of the Treaty One First Nations filed an application with the Federal Court for judicial review of the Governor in Council's decision to approve the Certificate issued by the Board in the OH-3-2007 decision. No relief was sought against the NEB; however the NEB remained a party to the action. The Federal Court dismissed the application on 12 May 2009.



Annexe D - Certificats et ordonnances pour oléoducs

Certificats délivrés en 2009 pour la construction d'installations d'oléoducs, y compris des pipelines de plus de 40 kilomètres de longueur

Aucun certificat n'a été délivré approuvant des installations d'oléoducs, y compris la construction d'oléoducs de plus de 40 kilomètres de longueur.

Ordonnances délivrées en 2009 pour la construction d'installations d'oléoducs, y compris des pipelines ne dépassant pas 40 kilomètres de longueur

Demandeur	Numéro de l'ordonnance	Délivrée le	Description	Coût estimatif (\$)
TransCanada Keystone Pipeline GP Ltd.	XO-T241-01-2009	19 février 2009	Installations d'interconnexion Hardisty Ouest	62 000 000
TransCanada PipeLines Limited	XO-T211-02-2009	26 mai 2009	Demande relative à la station de comptage pour vente de Thorold	3 400 000
Tundra Oil & Gas Limited pour le compte de Tundra Oil and Gas Partnership	XO-T259-05-2009	17 juin 2009	Demande relative au pipeline Pipefield de Tundra	175 000
Pipelines Trans Nord Inc.	XO-T217-06-2009	19 juin 2009	Raccordement à une conduite d'évitement pour le croisement de l'autoroute 25	935 000
Pipelines Enbridge Inc.	XO-E101-01-2009	2 avril 2009	Demande relative à la conversion de la canalisation 3 au pétrole léger aux terminaux d'Edmonton et de Hardisty	16 000 000
Pipelines Enbridge Inc.	XO-E101-03-2009	3 juin 2009	Construction et exploitation du prolongement d'expédition de diluant Interpipe d'Enbridge	17 800 000
Pipelines Enbridge Inc.	XO-E101-04-2009	12 juin 2009	Demande relative à l'agrandissement du Corridor d'Interpipe Delivery Fund	17 900 000
Pipelines Enbridge Inc.	XO-E101-07-2009	19 juin 2009	Demande relative aux raccords aux installations intermédiaires de Plains	9 518 000
Pipelines Enbridge Inc.	XO-E101-08-2009	8 juillet 2009	Demande d'ordonnance d'exemption pour les installations au terminal d'Edmonton - projet de raccordement Southern Lights d'Enbridge	18 600 000
Pipelines Enbridge Inc.	XO-E101-09-2009	31 juillet 2009	Demande d'ordonnance d'exemption pour la modification de la tuyauterie au réservoir 30 de la canalisation 2	1 500 000

Appendix E: Certificates and Orders Gas

Certificates Issued During 2009 Approving the Construction of Gas Pipeline Facilities Exceeding 40 Kilometres in Length

Applicant	Certificate Number	Date Issued	Description	Estimated Cost (\$)
Westcoast Energy Inc., carrying on business as Spectra Energy Transmission	GC-112	21 January 2009	Certificate of public convenience and necessity authorizing the construction and operation of the South Peace Pipeline Project	95 000 000
TransCanada PipeLines Limited	GC-113	15 April 2009	Certificate of public convenience and necessity authorizing the operation of the TransCanada Alberta System	n/a
SemCAMS Redwillow ULC	GC-114	27 April 2009	Certificate of public convenience and necessity authorizing the construction and operation of the Redwillow Pipeline.	160 700 000

Orders Issued During 2009 Approving the Construction of Gas Pipeline Facilities Not Exceeding 40 Kilometres in Length

Applicant	Order Number	Date Issued	Description	Estimated Cost (\$)
Westcoast Energy Inc. , carrying on business as Spectra Energy Transmission	XG-W102-01-2009	12 March 2009	CS-A1 Gordondale Compressor Upgrade Project	53 800 000
Westcoast Energy Inc. , carrying on business as Spectra Energy Transmission	XG-W102-04-2009	21 July 2009	North Maxhamish Loop Project	n/a
Westcoast Energy Inc., carrying on business as Spectra Energy Transmission	GC-114	4 August 2009	Exemption Order for the Fort Nelson Gas Plant Inlet Compression Upgrade Project	n/a
Alliance Pipeline Ltd.	XG-A159-02-2009	20 March 2009	Installation of a second meter run at the existing Younger Meter Station (BC 04)	1 550 000
TransCanada PipeLines Limited	XG-T211-03-2009	22 June 2009	Bathurst Sales Meter Station	3 200 000
Nova Gas Transmission Ltd.	XG-N081-04-2009	30 July 2009	Doe Creek South No. 2 Meter Station	2 700 000
Nova Gas Transmission Ltd.	XG-N081-06-2009	9 October 2009	Albright North Crossover Project	2 330 000



Annexe E - Certificats et ordonnances pour gazoducs

Certificats délivrés en 2009 pour la construction d'installations de gazoducs de plus de 40 kilomètres de longueur

Demandeur	Numéro du certificat	Délivré le	Description	Coût estimatif (\$)
Westcoast Energy Inc., exploitée sous la dénomination sociale Spectra Energy Transmission	GC-112	21 janvier 2009	Certificat d'utilité publique autorisant la construction et l'exploitation du projet pipelinier South Peace	95 000 000
TransCanada PipeLines Limited	GC-113	15 avril 2009	Certificat d'utilité publique autorisant l'exploitation du réseau de l'Alberta de TransCanada	n/a
SemCAMS Redwillow ULC	GC-114	27 avril 2009	Certificat d'utilité publique autorisant la construction et l'exploitation du projet pipelinier Redwillow	160 700 000

Ordonnances délivrées en 2009 pour la construction d'installations de gazoducs ne dépassant pas 40 kilomètres de longueur

Demandeur	Numéro de l'ordonnance	Délivrée le	Description	Coût estimatif (\$)
Westcoast Energy Inc., exploitée sous la dénomination sociale Spectra Energy Transmission	XG-W102-01-2009	12 mars 2009	Projet d'accroissement de la capacité du compresseur CS-A1	53 800 000
Westcoast Energy Inc., exploitée sous la dénomination sociale Spectra Energy Transmission	XG-W102-04-2009	21 juillet 2009	Projet de doublement North Maxhamisht	s.o.
Westcoast Energy Inc., exploitée sous la dénomination sociale Spectra Energy Transmission	GC-114	4 août 2009	Ordonnance d'exemption pour le projet d'accroissement de capacité de compression à l'entrée de l'usine à gaz de Fort Nelson	s.o.
Alliance Pipeline Ltd.	XG-A159-02-2009	20 mars 2009	Installation d'un deuxième compteur à la station de comptage Younger (BC 04)	1 550 000
TransCanada PipeLines Limited	XG-T211-03-2009	22 juin 2009	Station de comptage au point de vente Bathurst	3 200 000
Nova Gas Transmission Ltd.	XG-N081-04-2009	30 juillet 2009	Station de comptage n° 2 Doe Creek South	2 700 000
Nova Gas Transmission Ltd.	XG-N081-06-2009	9 octobre 2009	Projet de pipeline de croisement Albright North	2 330 000





In our ongoing effort to minimize our impact on the environment, the NEB has reduced the number of Annual Reports it prints. We have also reduced the amount of paper we use by combining the French and English into one document. Finally, the printing is contracted to a print shop that employs environmentally friendly and sustainable practices in the production process. Apache Superior Printing is a Forest Stewardship Council (FSC) certified printing company that uses environmentally friendly vegetable inks and chemicals.

The annual report was printed using paper from well-managed forests, independently certified according to the rules of the Forest Stewardship Council.

This report is also available online at www.neb-one.gc.ca.

Cherchant constamment de nouvelles façons de réduire son impact sur l'environnement, l'Office national de l'énergie a réduit le nombre de rapports annuels qu'il imprime. En outre, la quantité de papier utilisé est moindre compte tenu de l'union des deux langues officielles sous une même couverture. Enfin, le document est imprimé à un atelier qui a adopté des pratiques respectueuses de l'environnement favorisant un développement durable. Apache Superior Printing est une imprimerie homologuée FSC (Forest Stewardship Council) qui utilise des encres végétales et des produits chimiques sans danger pour l'environnement.

Le papier de la version imprimée du rapport annuel provient de forêts bien gérées et soumises à des contrôles indépendants conformes aux règles du FSC.

Ce rapport est aussi en ligne à l'adresse www.neb-one.gc.ca.

